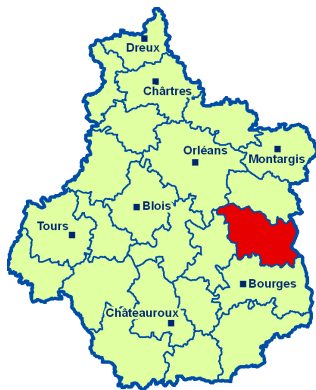


Regard sur le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère

Date de publication : Novembre 2013



Sommaire :

Présentation générale (p. 1)

Caractéristiques sociodémographiques (p. 2)

Priorités du SRADDT à l'échelle du bassin de vie :

- Une société de la connaissance porteuse d'emplois (p. 4)
- Des territoires attractifs organisés en réseau (p. 10)
- Une mobilité et une accessibilité favorisées (p. 14)

Présentation générale du bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère

Une terre de paradoxes

Enclavée, et pourtant industrielle, à la fois riche de ses vignobles et de ses propriétés solognotes, et pourtant plutôt modeste, le bassin d'Aubigny-sur-Nère est une terre de paradoxes.

Aubigny-sur-Nère est au centre de gravité d'un bassin à la géographie très contrastée. Ce territoire du nord du Haut-Berry se partage entre la Sologne sèche, des massifs forestiers, à l'est, le Pays Fort à la géologie marquée par l'argile et le silex qui recouvre la plus grande partie du bassin en s'appuyant vers son orient sur les collines calcaires à vignoble du Sancerrois et les plaines alluviales du Val de Loire, frontière naturelle avec la Bourgogne voisine. Une grande diversité, donc, marquée par une hydrographie prospère de petits cours d'eau et des multiples sources du Pays Fort où le paysage bocager et ondulé se prête à la polyculture et à l'élevage.

Deux autoroutes, l'A71 et l'A77, encadrent, sans le pénétrer, le périmètre de ce territoire; Une ligne ferroviaire Paris-Montargis-Gien-Nevers longe le territoire à l'Est. Sur le plan routier, Aubigny-sur-Nère est relié à Bourges et à Gien par la RD940 ainsi qu'à Cosne-sur-Loire par la RD923.

Le bassin de vie avec un peu plus de 38 000 habitants, est le moins dense de la région et subit un déclin démographique depuis quelques décennies. Hormis Aubigny-sur-Nère (5 800 habitants) et le pôle Sancerre-Saint-Satur (3 200 habitants), le reste du territoire est maillé par des villages modestes.

Une terre administrée par de grands noms

La notoriété d'Aubigny-sur-Nère est liée à la maison des Stuarts. Charles VII offre cette châtellenie en 1423 pour ré-

compenser les Ecossois de leur soutien face à leur ennemi héréditaire commun anglais. Reconstituée après un incendie dévastateur en 1512, la ville conserve un abondant patrimoine du 16^{ème} siècle de maisons à pans de bois et son château devenu hôtel de ville. Ce territoire a également été marqué par la présence des grands argentiers de l'Etat : Jacques Cœur, le Berruyer banquier de Charles VII, puis Sully, ministre d'Henri IV et grand propriétaire en Berry, qui ne put achever son projet de faire d'Henrichemont une ville nouvelle.

Un bassin industriel et agricole

Mais ce territoire reste enclavé, à l'écart des grands axes où se développera l'économie du 19^{ème} siècle. Eminemment rural, donc, il est sujet à l'exode de sa population avec l'avènement des grandes cultures. Pourtant, la seconde moitié du 20^{ème} siècle va recréer un relatif dynamisme. C'est ainsi que s'implante Mécachrome en 1962, dont le créateur allie sa passion cynégétique dans la proche Sologne et la mécanique de précision. Avec près de 500 salariés environ et des donneurs d'ordre prestigieux (Airbus, Renault), il est devenu un fleuron de l'industrie berrichonne. Un Albinien est aussi à l'origine de l'actuelle société Wilo Intec, équipementier pour l'industrie des chaudières qui compte quelques 380 salariés. Dans les années 1980, EDF entreprend l'installation d'une centrale nucléaire de nouvelle génération (deux réacteurs de 1 300 MW) à Belleville-sur-Loire où le site emploie environ 720 personnes. Le territoire joue le grand écart entre les zones « élues » de l'économie ou marquées par une certaine opulence (les grandes propriétés solognotes ou viticoles du Sancerrois, par exemple) et les territoires caractérisés par une économie

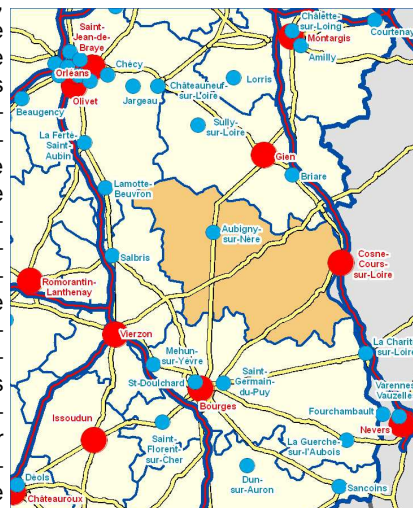
rurale modeste.

L'activité agricole est également particulièrement bien développée dans le bassin : elle occupe 11 % des effectifs salariés (1,4 % en région) et les exploitants agricoles représentent 7 % de la population active (2 % en région). Les trois AOP, deux viticoles avec Sancerre (près de 2 900 ha, AOP depuis 1936) et Menetou-Salon (près de 500 ha, AOP depuis 1959), plus le crottin de Chavignol, font partie des atouts du bassin de vie.

Quatre zones Natura 2000 couvrent ce Nord du Berry, ponctué par un patrimoine riche en monuments. Son enclavement devient sa force pour une offre en tourisme vert en plein développement.

Les principaux enjeux repérés pour ce bassin de vie sont :

- la préservation du tissu industriel existant et le soutien aux activités économiques non « délocalisables » valorisant les ressources locales (économie résidentielle, transformation des ressources agricoles et forestières, circuits courts) ;
- l'affirmation de la ruralité comme un atout de développement durable permettant de préserver les milieux naturels tout en développant les activités touristiques de nature et liées à la gastronomie ;
- le renforcement de l'armature urbaine du bassin pour organiser les services à la population et réduire la vulnérabilité des populations du fait de l'isolement du territoire et de l'absence de pôle supérieur de services.



Chiffres clés	Bassin de vie	Région Centre
Population (2010)	38 159	2 548 065
Evolution annuelle moyenne 1999-2010	- 0,1%	+ 0,4 %
Poids dans la région	1,5%	////
Actifs résidents (2010)	16 720	1 170 300
Superficie (km ²)	1 756	39 151
Densité (2010) (habitants/km ²)	22	65
Nombre de communes	59	1 842
Nombre d'emplois total (2010)	13 875	1 001 086
Nombre d'emplois salariés (2010)	9 513	820 199
Taux de chômage (4T 2012)	Zone d'emploi	Région Centre
Gien	11,6 %	9,7 %
Bourges	10,1 %	9,7 %
Cosne-Clamecy - partie Centre	8,8 %	9,7 %

Sources : Population : Insee, RP 2010
Chômage : Insee, Taux de chômage localisés

Emploi total : Insee, RP
Emploi salarié : Insee, CLAP

Note : le nombre d'emplois total et le nombre d'emplois salariés provenant de sources différentes, les 2 chiffres ne sont pas comparables.

I. CARACTERISTIQUES SOCIODEMOGRAPHIQUES

Un territoire rural en déclin démographique et à la population particulièrement âgée

Le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère compte 38 160 habitants en 2010, ce qui représente 1,5 % de la population de la région Centre.

Avec la densité la plus faible des bassins de la région (22 hab./km²), le bassin d'Aubigny est un territoire rural. Il se distingue par des paysages emblématiques : la Sologne à l'Ouest, les bocages du pays Fort, les vignobles et co-teaux du Sancerrois et enfin, le Val de Loire à l'Est. Cette dernière partie du territoire est la plus peuplée du bassin.

Au sens de l'INSEE, deux petits pôles¹ se distinguent : Aubigny qui accueille 15% de la population (soit 5 770 habitants) et 21% des emplois du territoire (soit 2 960 emplois) et l'unité urbaine de Sancerre-Saint-Satur avec 8% des habitants (soit 3 210 habitants) et 16% des emplois (2 270 emplois). Le maillage du territoire est complété par un ensemble de bourgs et villages de plus ou moins grande importance : Argent-sur-Sauldre (2 210 hab.), Henrichemont (1 800 hab.), Boulleret (1 355 hab.), Léré (1 190 hab.), Blancafort (1 140 hab.) etc. Seulement 11 communes du bassin ont plus de 1 000 habitants. Plus de 80% ont une population inférieure à 1 000 habitants, et 64% ont moins de 500 habitants. Le pôle moyen¹ de Cosne-Cours-sur-Loire, situé à la limite Est du bassin, dans le département de la

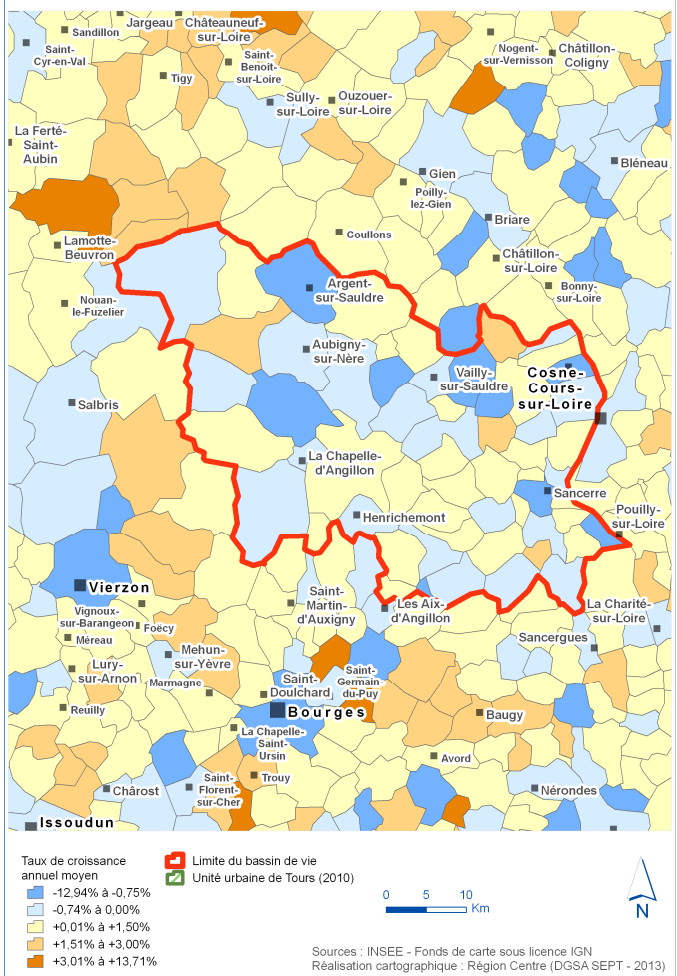
Nièvre, exerce une influence notable sur la partie Est du territoire d'Aubigny. Le pôle accueille 11 820 habitants et 6 220 emplois.

Une décroissance démographique liée à un solde naturel négatif

Entre 1999 et 2010, le bassin de vie d'Aubigny affiche un taux d'évolution de sa population de -0,1%/an en moyenne, (contre +0,4% en région). Il figure parmi les quatre bassins de la région dont la population décroît (bassins de Vierzon, Châteauroux et Bourges). Cette perte d'habitants est liée à un solde naturel (naissances-décès) négatif (-0,4%/an en moyenne) qui témoigne d'une population âgée importante. Le solde migratoire est néanmoins positif (+0,3% contre +0,2% en région) traduisant une attractivité résidentielle. Ainsi, entre 1999 et 2010, le territoire a accueilli 1 320 nouveaux habitants, soit 120 chaque année en moyenne.

Les communes les plus dynamiques sur le plan démographique se situent notamment autour d'Aubigny-sur-Nère (Sainte-Montaine, Clémont, Blancafort) et à l'est du bassin en particulier sur les communes du pays Fort. Ces communes enregistrent des soldes naturels et migratoires positifs. En revanche, la moitié des communes du bassin perdent des habitants. Parmi elles,

Evolution de la population par commune entre 1999 et 2009 sur le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère



des pôles structurants, comme Aubigny-sur-Nère dont le taux d'évolution est de -0,2%/an en moyenne entre 1999 et 2010, Sancerre (-1%/an), Saint-Satur (-0,7%/an), Henrichemont (-0,1%/an), et Argent-sur-Sauldre (-1,1%/an).

Une population bien plus âgée que la moyenne régionale

En 2009, la part des moins de 20 ans est inférieure à la moyenne régionale (20% contre 24%) et celle des 60 ans et plus (31,4%) très nettement supérieure (24,7%).

Evolution de la population du bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère					
	1975	1982	1990	1999	2010
Population	38 929	38 960	38 847	38 574	38 159
	1968 à 1975	1975 à 1982	1982 à 1990	1990 à 1999	1999 à 2010
Variation de la population en nombre	-1 678	31	-113	-273	-415
- due au solde naturel	-1 542	-1 785	-1 614	-1 529	-1 736
- due au solde migratoire	-136	+1 816	+1 501	+1 256	+1 321
Variation annuelle moyenne de la population en %	-0,6%	0,0%	0,0%	-0,1%	-0,1%
- due au solde naturel en %	-0,6%	-0,7%	-0,5%	-0,4%	-0,4%
- due au solde migratoire en %	0,0%	+0,7%	+0,5%	+0,4%	+0,3%

EPCI (version SDCI)	Population (2010)
CC Coeur du Pays Fort	3476
CC des Hautes Terres en Haut Berry	4275
CC du Sancerrois	8938
CC Haut Berry Val de Loire	6828
CC Sauldre et Sologne	14642

Les bassins de vie du SRADDT

Le Schéma Régional d'Aménagement et de Développement Durable du Territoire (SRADDT) de la Région Centre, adopté en 2011, propose de structurer l'espace régional à partir de 8 agglomérations et 16 pôles de centralité. Un partenariat avec l'INSEE a permis de définir les périmètres d'influence de ces pôles régionaux, à partir du rayonnement de leurs équipements de gamme supérieure (lycée, hôpital, hypermarché...) et des trajets domicile-travail, fixant ainsi les contours des bassins de vie. Ces derniers correspondent à l'espace vécu des habitants et constituent le périmètre adapté de réflexion et de déclinaison opérationnelle du SRADDT permettant de mettre en tension les orientations stratégiques régionales avec le quotidien des habitants.

1 : Au sens de l'INSEE, un petit pôle est une unité urbaine qui compte entre 1 500 et 5 000 emplois. Un pôle moyen est une unité urbaine comptant entre 5 000 et 10 000 emplois, et un pôle urbain est une unité urbaine comptant plus de 10 000 emplois. Une unité urbaine est un ensemble de communes présentant une zone de bâti continu, qui compte au moins 2 000 habitants.
2 : Projection de population Omphale, Scénario central, 2010.

Une population active en hausse et faiblement diplômée, reflet du poids important des ouvriers, agriculteurs et artisans

Le nombre d'actifs habitant dans le bassin de vie d'Aubigny est passé de 15 790 à 16 720 entre 1999 et 2010, ce qui représente, comme en moyenne régionale, une hausse de 0,5 % par an en moyenne.

Reflet du caractère très industriel et agricole du bassin, la population active résidente se caractérise par **une part plus élevée qu'en moyenne régionale d'ouvriers et d'agriculteurs** : ils représentent respectivement 31,4 % et 6,8 % des actifs du bassin (contre 26,9 % et 2 % en région). Leurs poids ont fortement diminué ces dernières années puisqu'ils perdent respectivement 3,4 et 2,4 points entre 1999 et 2009.

De même, comme en témoigne la dynamique artisanale, **la proportion d'artisans-commerçants est plus élevée qu'en région** : ils occupent 7,6 % de la population active (contre 5,4 % en région), une part en baisse entre 1999 et 2009 (-1,2 points).

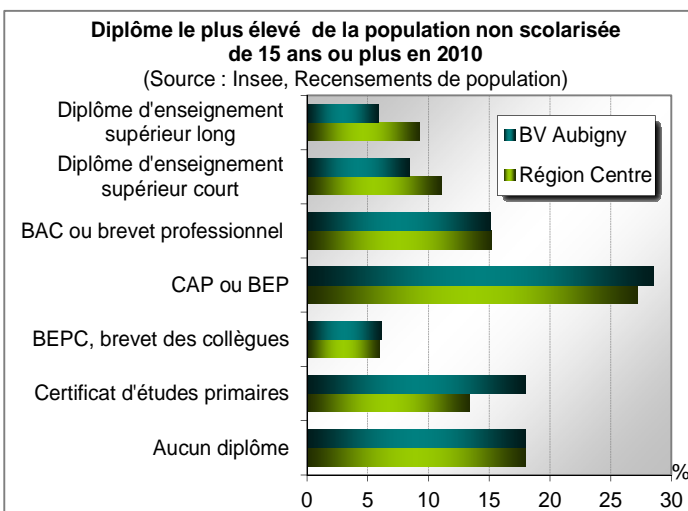
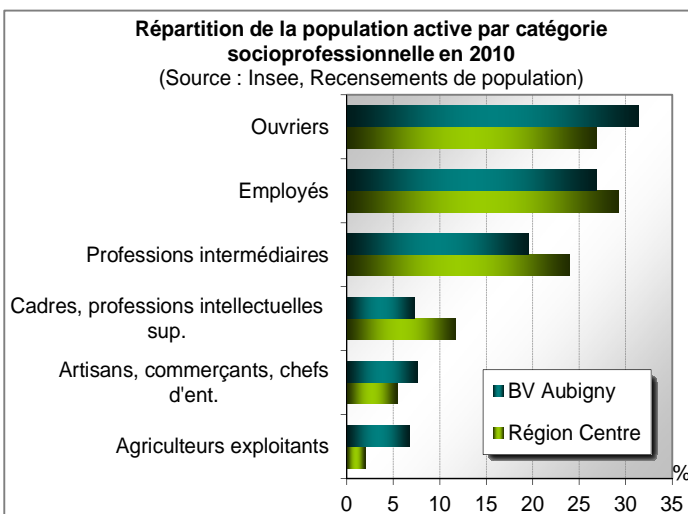
En revanche, les cadres et les professions intermédiaires sont moins nombreux dans le bassin : ils occupent respectivement 7,3 % et 19,6 % de la population active (contre 11,7

% et 23,9 % en région), tout comme les employés qui regroupent 26,9 % des actifs (contre 29,3 % en région). Cependant leurs poids ont particulièrement progressé sur la période 1999-2009, en particulier pour les professions intermédiaires (+4,6 points) et les cadres (+2 points) tandis que la part des employés reste à peu près stable (+0,5 point).

La structure socioprofessionnelle du bassin d'Aubigny est liée au niveau de diplôme et de formation de sa population.

La forte proportion d'artisans-commerçants, d'agriculteurs et d'ouvriers explique en partie **le faible niveau de formation de la population non scolarisée par rapport à la moyenne régionale** : 52,6 % de la population est titulaire d'un diplôme inférieur ou équivalent au CAP ou BEP (contre 46,6 % en région) et, comme en moyenne régionale, 18 % n'a aucun diplôme.

A l'inverse, la part des titulaires d'un diplôme supérieur (14,3 %) est nettement plus faible qu'en région (20,3 %). La part des titulaires d'un BAC ou brevet professionnelle est, toutefois, semblable à la moyenne régionale (15,1 %).



Un revenu médian plus faible qu'en moyenne régionale et de fortes inégalités territoriales

En 2010, le revenu fiscal médian par unité de consommation du bassin de vie d'Aubigny s'établit à 17 590 euros, soit 1 170 € de moins qu'en région Centre. Autrement dit, la moitié des habitants du bassin appartient à un ménage qui déclare un revenu par unité de consommation inférieur à 17 590 euros.

La répartition des revenus sur le bassin met en exergue une forte disparité entre les communes, avec un revenu médian par unité de consommation allant de 13 950 euros pour la commune ayant le plus faible niveau de vie à 27 710 euros pour la commune ayant le plus élevé, soit 2 fois plus important.

Avec un revenu médian par unité de consommation de 17 730

euros, Aubigny se situe parmi les communes au niveau de vie moyen (22ème rang sur 59 communes du bassin). Les communes présentant les niveaux de revenus les plus élevés se trouvent dans la frange Est du bassin, en périphérie du territoire de Cosne-Cours-sur-Loire situé dans le département de la Nièvre, tandis que celles ayant les niveaux de vie les plus faibles se situent au centre du bassin.

La part des revenus salariaux est nettement inférieure à la moyenne régionale (50,1 % contre 61,2 % en région), tandis que la proportion des pensions et retraites est plus élevée (33,1 % contre 27,8 % en moyenne régionale), en lien avec le poids

2010	BV Aubigny	Région Centre
Revenu fiscal médian par unité de consommation	17 590 €	18 756 €
Structure des revenus déclarés des ménages (part en %)		
Revenus salariaux	50,1 %	61,2%
Pensions, retraites, rentes	33,1 %	27,8%
Revenus des professions non salariées	9,3 %	5,7%
Autres revenus	7,5 %	5,3%

Source : Insee-DGFIP, Revenus fiscaux localisés des ménages
Note : L'unité de consommation est un système de pondération qui attribue un coefficient à chaque membre du ménage pour permettre la comparaison des niveaux de vie des ménages de tailles ou de compositions différentes.

plus important des retraités : ils représentent 36,6 % de la population contre 29,6 % à l'échelle régionale.

La part des revenus des professions non salariées est égale-

ment supérieure à la moyenne régionale (7,5 % contre 5,3 % en région), ce qui s'explique par la surreprésentation des agriculteurs et des artisans-commerçants.

II. PRIORITE DU SRADDT : UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE PORTEUSE D'EMPLOIS

Un bassin de vie très industriel et agricole

Une sphère présenteielle faiblement développée

Dans le bassin d'Aubigny, la sphère présenteielle regroupe les activités répondant aux besoins des habitants et usagers du territoire- ne regroupe que 46,6 % des effectifs, un poids nettement plus faible qu'en région (65,6 %). Cet écart s'explique principalement par le fait que les secteurs de "l'administration publique" et de "l'enseignement" sont moins présents qu'en moyenne régionale, même si figurent, parmi les premiers employeurs du bassin, la Compagnie Républicaine de Sécurité, la Commune d'Aubigny, ainsi que les collègues d'Aubigny, de Sancerre et d'Henrichemont. De même, la "santé, action sociale" est très en retrait dans le bassin malgré la présence de l'hôpital local de Sancerre, des EHPAD Les Augustins et Les Roses d'Argent, de l'Association d'Action et d'Insertion Sociale, et de l'ESAT Treloup qui accueille 74 personnes reconvenues travailleurs handicapés.

Ce bassin se caractérise par une proportion d'emplois dans la sphère non présenteielle-couvrant les activités de production ou contribuant à la production de biens consommés hors

du territoire- très supérieure à la moyenne régionale : elle regroupe 53,4 % des emplois salariés (contre 34,4 % en région). L'industrie y est fortement implantée (34,9 % contre 19,6 % en région).

Des spécificités industrielles : "métallurgie", "fabrication de machines et équipements", "bois-papier-imprimerie" et "énergie"

Depuis le 16^{ème} siècle, Aubigny est une petite ville industrielle avec le travail de la laine issue de l'élevage du mouton. Une manufacture de draps, dont Colbert fixa les statuts, fut longtemps un témoignage de cette industrie.

Une autre activité traverse les siècles : la poterie de grès où s'illustre toujours le village de La Borne. Le sous-sol et la forêt pour alimenter les fours ont permis à cette industrie de perdurer avant de décliner dans la première moitié du 20^{ème} siècle, puis de renaître grâce à une nouvelle orientation.

Les richesses naturelles avaient aussi fait naître des verreries et des forges autour de la Chapelle d'Angillon. Mais c'est au 20^{ème} siècle que l'industrie s'est plus fortement implantée sur le bas-

sin.

L'usinage de précision et le travail des métaux est présent depuis 1939, avec l'entreprise Risoud Précision (110 salariés). Fondée en 1937 par Eugène Casella, Mecachrome s'est fortement développée, d'abord sur Aubigny en 1962, puis sur d'autres territoires. Elle est passée de 70 employés en 1971 à 1 800 au début des années 2000, dont plus de 700 en Sologne. Mais des montages capitalistiques hasardeux et la conjoncture économique ont mis en difficulté l'entreprise qui réalise des usinages spéciaux pour l'automobile et l'aéronautique. Elle emploie aujourd'hui près de 500 salariés. **La "métallurgie et fabrication de produits métalliques" est le deuxième secteur industriel du bassin d'Aubigny** : il regroupe 8,2 % des effectifs salariés contre 2,5 % en région. Des entreprises du secteur appartiennent au **cluster Défense, Sécurité et Sûreté EDEN (European Defense Economic Network)** qui regroupe en tout une dizaine d'entreprises.

En 1946, l'entreprise parisienne des Moteurs électriques Drouard s'implante à Aubigny. Le groupe allemand Wilo Intec (380 sal.) a repris l'usine et est devenu un leader mondial dans la fourniture de chaudières et de pompes de chauffage, en lien avec la géothermie et le solaire. Le bassin accueille également l'atelier 3C France qui fabrique des machines pour l'industrie des parfums et la pharmacie (90 salariés). Ainsi, **le secteur de la "fabrication de machines et équipements"** emploie 4,5 % des effectifs contre 1,5 % en région.

En 1964, le groupe Moore s'implante à Argenton-sur-Sauldre, en créant l'imprimerie de tickets et d'étiquettes Paragon Identification (260 sal.). **"L'industrie du bois, papier et imprimerie" est également prépondérante dans**

le bassin, regroupant 3,4 % des effectifs contre 1,4 % en région.

Dans les années 1970, est imaginé le projet de création d'une centrale nucléaire à Belleville. Les deux réacteurs, livrés en 1987 et 1988, produisent 1 300 Mwatts chacun. La centrale emploie plus de 730 personnes en direct, auxquelles il faut ajouter les emplois en sous-traitance (avec environ 250 emplois permanents). Ainsi, **"l'énergie" est le premier secteur du bassin** et rassemble 8,3 % des effectifs contre 1,2 % en moyenne régionale. Une centaine d'emplois ont été créés ces six dernières années sur le site de Belleville.

Le tissu industriel du bassin d'Aubigny est aussi caractérisé par la présence d'activités diverses avec, notamment, l'établissement Trigano Remorques spécialisé dans la fabrication de carrosseries et remorques (50 sal.) et les ateliers de matériel paramédical Herdegen (30 sal.).

Un poids important de l'agriculture

Le bassin d'Aubigny se caractérise par une agriculture très variée : les grandes cultures, la viticulture, les élevages se partagent le territoire. Les trois appellations d'origine contrôlées, deux viticoles (Sancerre et Menetou-Salon) et une fromagère (Crottin de Chavignol) représentent un véritable atout pour l'activité agricole. Le bassin est également connu pour sa production de volailles. Il accueille, par ailleurs, le site d'abattage Les Volailles de Blancfort (ex-Doux, 130 salariés). **L'agriculture et l'industrie agroalimentaire** regroupent 16,1 % des effectifs du bassin contre 3,9 % en région. Des entreprises du bassin sont membres du **cluster "ARIAC" (Association Régionale des Industries Alimentaires du Centre)** qui compte en tout plus de 70 adhérents.

Effectif salarié selon les sphères de l'économie en 2010

(Source : Insee, CLAP)

	Postes salariés	% BV	% région
Ensemble	9 513	100	100
Sphère non présenteielle	5 080	53,4	34,4
dont domaine public	0	0,0	0,8
Sphère présenteielle	4 433	46,6	65,6
dont domaine public	1 681	37,9	35,4

Effectif salarié des établissements en 2010 (Source : Insee, CLAP)	Bassin de vie		région
	Nombre	Structure (%)	Structure (%)
Agriculture, sylviculture, pêche	1 017	10,7	1,4
Industrie	3 323	34,9	19,6
dont Industries extractives, énergie, eau, gestion des déchets et dépollution	906	9,5	2,4
Industrie agroalimentaire	518	5,4	2,5
Fabrication d'équipements électriques, électroniques, informatiques ; machines	428	4,5	3,2
Fabrication de matériels de transport	106	1,1	1,4
Fabrication d'autres produits industriels	1 365	14,3	10,2
Construction	710	7,5	7,5
Commerce, transports et services divers	2 368	24,9	40,3
dont Commerce ; réparation automobiles	1 042	11,0	13,6
Transports et entreposage	349	3,7	6,2
Hébergement et restauration	265	2,8	3,3
Information et communication	24	0,3	1,7
Activités financières et d'assurance	163	1,7	3,2
Activités immobilières	24	0,3	0,9
Activités scientifiques et techniques ; services administratifs et de soutien	290	3,0	8,0
Autres activités de services	211	2,2	3,3
Administration publique, enseignement, santé et action sociale	2 095	22,0	31,2
dont Administration publique	696	7,3	9,6
Enseignement	485	5,1	8,0
Santé, action sociale	914	9,6	13,6
Ensemble	9 513	100	100

Note : Les activités présenteielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins des personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes. Les activités non-présenteielles sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère. Les activités du domaine public sont partagées entre la sphère présenteielle et la sphère non présenteielle. Un établissement appartient à ce domaine s'il fait partie d'une entreprise de catégorie juridique 7 (Personne morale ou organisme soumis au droit administratif) ou si plus de la moitié de son effectif fait partie de la fonction publique d'état.

Un tertiaire peu développé mais un tissu artisanal de qualité

Les secteurs du commerce et des services ne sont pas prépondérants dans le bassin d'Aubigny. On y trouve toutefois quelques établissements de taille assez importante tels que les supermarchés Carrefour Market à Aubigny (50 sal.) et à Sancerre (60 sal.).

En revanche, l'artisanat constitue une composante essentielle du tissu économique local : en 2010, les 940 établissements artisanaux recensés sur le bassin emploient 1 550 salariés, soit 16,3 % de l'effectif du bassin (contre seulement 11,3 % en région).

L'économie sociale et solidaire compte 160 établissements sur le territoire employant 930 sala-

riés, soit 9,3 % de l'effectif (10,1 % en moyenne régionale).

La dynamique entrepreneuriale est assez faible : 200 entreprises ont été créées en 2011 sur le bassin d'Aubigny, ce qui représente un taux de création inférieur à la moyenne régionale avec 11,5 % (15,1 % en région).

Eloigné des grands axes de desserte, le territoire ne dispose pas de grandes zones d'activités

mais présente une douzaine de petites zones pour une surface totale d'environ 130 ha (la zone industrielle de Eugène Casella de 51 ha à Aubigny est la plus importante et concentre les principales entreprises avec Mécachrome, Wilo Intec, Butagaz...). Le taux de remplissage des zones d'activités est de 70% et la gestion reste encore en grande majorité communale.

Liste des plus grands établissements publics et privés du bassin de vie d'Aubigny (2010 actualisée)

Raison sociale	Taille	Activité
ELECTRICITE DE FRANCE- CNPE DE BELLEVILLE	500-749 salariés	Production et distribution d'électricité, de gaz, de vapeur
MECACHROME FRANCE	250-499 salariés	Métallurgie et fabrication de produits métalliques
WILO INTEC	250-499 salariés	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
PARAGON IDENTIFICATION	250-499 salariés	Travail du bois, industries du papier et imprimerie
GPT COMPAGNIE REPUBLICAINE SECURITE (CRS)	150-199 salariés	Administration publique
LES VOLAILLES DE BLANCFORT (Ex-DOUX FRAIS)	100-149 salariés	Fabric. denrées alimentaires, boissons et prdts à base de tabac
HOPITAL LOCAL DE SANCERRE	100-149 salariés	Activités pour la santé humaine
RISODU PRECISION	100-149 salariés	Métallurgie et fabrication de produits métalliques
EHPAD LES AUGUSTINS	50-99 salariés	Hébergement médico-social et social et action sociale
B C FRANCE	50-99 salariés	Fabrication de machines et équipements n.c.a.
COMMUNE DE AUBIGNY SUR NERE	50-99 salariés	Administration publique
ASS D'ACTION ET D'INSERTION SOCIALE (Centre médical)	50-99 salariés	Hébergement médico-social et social et action sociale
EHPAD LES ROSES D'ARGENT	50-99 salariés	Hébergement médico-social et social et action sociale
COLLEGE GERARD PHILIPPE AUBIGNY	50-99 salariés	Enseignement
CSF FRANCE - CARREFOUR MARKET - Sancerre	50-99 salariés	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
CSF FRANCE - CARREFOUR MARKET - Aubigny	50-99 salariés	Commerce ; réparation d'automobiles et de motocycles
HOPITAL LOCAL DE SANCERRE - UNITE DE LONG SEJOUR	50-99 salariés	Activités pour la santé humaine
COLLEGE DE SANCERRE	50-99 salariés	Enseignement
TRIGANO REMORQUES - DBD EXPANSION	50-99 salariés	Fabrication de matériels de transport
COLLEGE BETHUNE-SULLY HENRICHEMONT	50-99 salariés	Enseignement

Source : INSEE - CLAP 2010 / : entreprises à capitaux internationaux / Il convient de ne pas confondre entreprise et établissement. L'établissement est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Ainsi, une même entreprise peut très bien avoir plusieurs établissements, si elle exerce son activité de façon permanente dans plusieurs lieux distincts.

Des disparitions d'emplois dans tous les secteurs sauf dans l'agriculture

Entre 2007 et 2010, l'effectif salarié total travaillant sur le bassin de vie d'Aubigny diminue de 2,3 % par an en moyenne contre -0,9 % en moyenne régionale. Ainsi, ce sont 700 postes qui ont disparu en 3 ans.

Le "commerce, transport, services divers" est le secteur qui enregistre la plus forte perte d'effectifs : -330 postes salariés entre 2007 et 2010. Ce secteur

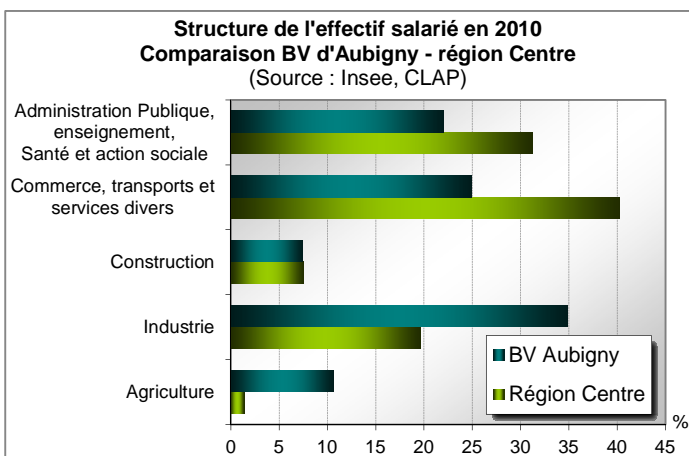
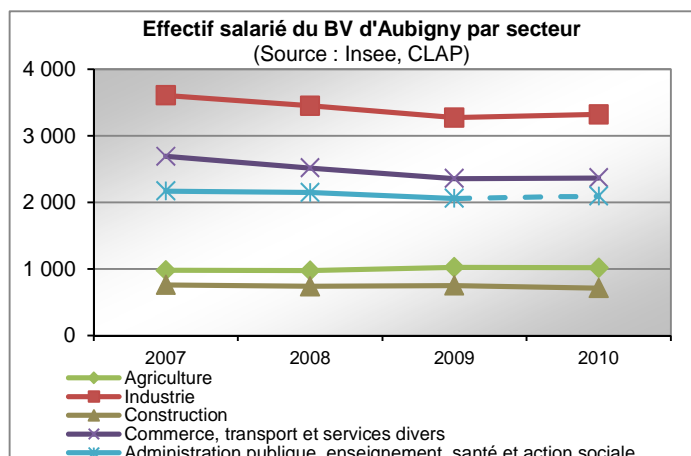
est faiblement représenté dans le bassin puisqu'il ne regroupe que 24,9 % des effectifs du territoire (contre 40,3 % en région).

"L'industrie subit également d'importantes pertes d'emplois, avec une baisse de 290 postes entre 2007 et 2010. Le secteur est toutefois très caractéristique du bassin puisqu'il occupe 34,9 % des emplois salariés (contre 19,6 % en région).

Deux autres secteurs perdent des emplois mais plus faiblement : "l'administration publique, enseignement, santé et action sociale" avec -80 postes et la "construction" avec -50 postes. Alors que "l'administration publique, enseignement, santé et action sociale" est nettement sous-représenté dans le bassin (22 % des effectifs contre 31,2 % en

région), la construction a un poids semblable à la moyenne régionale (7,5 % des effectifs).

L'agriculture est le seul secteur à ne pas perdre d'emplois. En effet, il crée une quarantaine de postes entre 2007 et 2010. Son poids est nettement plus élevé dans le bassin puisqu'il regroupe 10,7 % des effectifs (1,4 % en région).



Note : Certaines variations d'effectifs dans "l'administration publique, enseignement, santé et action sociale" sont liées à des changements méthodologiques. En effet, à partir de 2009, CLAP prend en compte les agents des trois fonctions publiques ayant un statut à caractère privé et à partir de 2010, suite à la RGPP, les salariés dépendant de certaines collectivités (conseil général, DDT...) sont le plus souvent regroupés au siège dont ils dépendent, alors qu'antérieurement ils étaient comptabilisés à leur lieu de travail.

Une hausse importante de la demande d'emploi, une forte proportion des chômeurs de longue durée

Sur le bassin de vie d'Aubigny, le nombre de demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C (demandeurs d'emploi ayant ou non exercé une activité réduite) s'établit à **2 480 personnes fin 2012**, soit 860 de plus qu'en 2001.

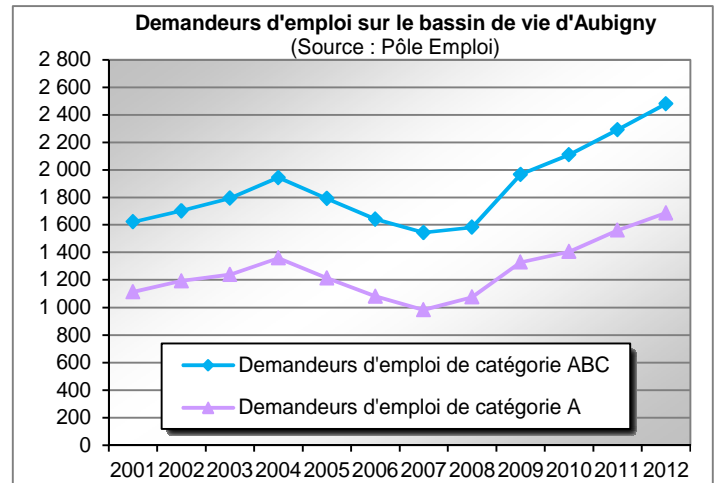
Alors que la demande d'emploi de catégorie A, B, C était en baisse de 7,4 % par an en moyenne sur la période 2004-2007 (-8 % en moyenne régionale), l'évolution s'inverse les années suivantes, avec une **progression de 9,9 % en moyenne annuelle sur la période 2007-2012**, une hausse qui reste assez proche de la moyenne régionale (+9,1 %).

La demande d'emploi de catégorie A (n'ayant pas exercé d'activité réduite) suit les mêmes tendances que celle de catégorie A, B, C mais avec une **progression plus forte sur la période 2007-2012** : elle s'est accrue de 11,4 % par an en moyenne (+10,6 % en région)

pour atteindre un effectif de 1 690 demandeurs d'emploi.

Le nombre de demandeurs d'emploi de longue durée (catégorie A, B, C) est également en progression sur la période 2007-2012 : il évolue de 13,5 % en moyenne annuelle, une hausse également plus forte qu'en moyenne régionale (+12,2 %). En 2012, 1 060 demandeurs d'emploi de catégorie A, B, C sont inscrits à Pôle Emploi depuis un an ou plus. Ils **représentent 42,6 % de l'ensemble des demandeurs d'emploi A, B, C, un poids plus élevé que celui de la région (38,2 %)**.

Des projets de recrutements ont été annoncés dans le bassin : la centrale nucléaire prévoit l'embauche de 250 personnes d'ici 2019 dont environ 150 pour palier les départs en retraites et 100 en renfort, et Mecachrome devrait recruter une vingtaine de personnes supplémentaires.



Note :

Demandeurs d'emploi de catégorie A : Demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, sans emploi

Demandeurs d'emploi de catégorie B : Demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite courte (i.e. de 78 heures ou moins au cours du mois)

Demandeurs d'emploi de catégorie C : Demandeurs tenus de faire des actes positifs de recherche d'emploi, ayant exercé une activité réduite longue (i.e. de plus de 78 heures au cours du mois)

De faibles effectifs en formation sur le bassin et concentrés principalement au sein de la Maison Familiale Rurale d'Aubigny

En matière de formation continue, la Région soutient principalement la formation professionnelle des demandeurs d'emploi. Elle mobilise le Programme régional annuel de formation pour répondre aux besoins de qualification des entreprises les plus récurrents, ou le Fonds Réactif Emploi Formation pour des besoins conjoncturels plus spécifiques. La Région contribue également à la formation des salariés grâce au dispositif du Pacte de continuité professionnelle.

L'offre de formation de la Région sur le bassin de vie d'Aubigny comprend **90 places en 2013**. Elle est composée de :

- deux formations qualifiantes dispensées par :

* le CFPPA Centre de Formation Professionnelle de l'Agriculture : CAP Service en milieu rural avec 11 places, niveau de sortie 5 (c'est-à-dire CAP/BEP),

* la Maison Familiale Rurale : Agent de prévention et de

sécurité avec 12 places, niveau de sortie 5.

- trois formations d'insertion mises en œuvre par :

* la Maison Familiale Rurale : Préparation aux concours d'entrée en Ecole d'Aide-soignante et d'Auxiliaire de puériculture avec 15 places, niveau de sortie 5 bis (1ère année de BEP/CAP)

* l'organisme AFORMAC : Orientation et construction de projet pour l'emploi avec 30 places, niveau de sortie 5 bis

* l'organisme SAS BPM : Accès à la polyvalence et découverte multi-sectorielle des métiers avec 22 places, niveau de sortie 5 bis.

Les **Visas Libres savoirs** complètent cette offre : Internet, Compétences jeunes FOAD, Compétences d'avenir, Accueil tourisme, Bureautique, Eco Citoyen, Langues vivantes, Trois en un, Bureautique (ces 3 derniers visas cités sont également pro-

posés en FOAD).

L'activité de l'organisme de formation, **Maison Familiale Rurale (MFR)** contribue au dynamisme du bassin de vie tout comme celle de l'organisme **MK Formation**, au sein de l'entreprise Mecachrome. Cette dernière se positionne comme un des leaders mondiaux de l'Industrie mécanique. Par ailleurs, l'antenne du CFA de la Métallurgie destinée à former des jeunes au niveau Bac, en contrat d'apprentissage et de professionnalisation, a quitté le bassin à la fin du 1^{er} semestre 2013.

En matière de formations initiale et continue, la **Maison Familiale Rurale** est reconnue pour ses compétences dans le domaine sanitaire et social. Pour le champ de la formation initiale, la MFR met à la disposition des apprenants des services de restauration et d'hébergement ouverts aux personnes mi-

neures. La maison familiale rurale d'Aubigny-sur-Nère est l'un des seize établissements de ce type en région Centre. Plus de 40 jeunes de niveau secondaire y sont accueillis, ainsi que des jeunes en 4^{ème} et 3^{ème} de l'enseignement agricole (non comptabilisés dans les effectifs mentionnés dans le graphique ci-après).

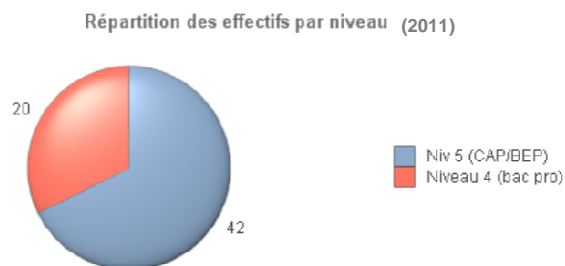
L'établissement se situe dans un environnement boisé de 1,7 hectares, au milieu duquel on trouve notamment des salles de réunion, d'informatique et de cours, un centre de documentation et d'information et un internat.

L'organisme projette d'étendre son champ d'intervention en matière de formation pour adultes. Il vise d'étendre ses spécialisations au secteur de la sécurité, pour lequel il est en cours d'agrément, offrant des réponses diversifiées.

Concernant spécifiquement la formation initiale, on recense de faibles effectifs sur ce bassin de vie qui se distingue au sein de la région par le fait qu'il est la seule à ne disposer d'aucun lycée. En conséquence, le panorama des bénéficiaires qui y suivent une formation est particulier. Ainsi, en 2011, 62 jeunes étaient en formation de niveaux 5 (CAP/BEP) et 4 (Bac). L'absence de d'enseignement général et technologique implique que l'ensemble des bénéficiaires suit un enseignement professionnel.

Un seul domaine professionnel de formation sur les dix-sept

inscrits dans la nomenclature est représenté. Il s'agit de celui des services aux particuliers. Tous les effectifs de ce domaine préparent un diplôme de niveau 5 : le CAP Agricole « services en milieu rural », à la maison familiale rurale.



Sources : Conseil régional du centre, Rectorat

Agriculture : Chavignol et Sancerre, deux étendards pour le territoire

Du point de vue agricole, le territoire s'identifie tout d'abord à ses étendards locaux, avec les AOP Sancerre et Chavignol. Les vins de Sancerre assurent aujourd'hui la renommée du territoire dans le monde entier, d'autant que cette production est exportée en moyenne à plus de 60% vers l'étranger. Le développement continu du secteur repose sur la capacité des viticulteurs locaux à définir une stratégie claire et ambitieuse et à innover avec tous les outils à leur disposition tant dans le domaine technique, avec la SICAVAC, que du point de vue marketing et commercial avec le Bureau des vins du Centre et la maison des Sancerre.

Des communes du bassin de vie (Aubinges, Humbligny, Mentou-Râtel, Montigny) sont concernées par l'AOP Menetou-Salon.

Le crottin de Chavignol n'est pas en reste : il est en effet une des appellations phares de la région. Son seul handicap est d'être très facilement copié. Aujourd'hui la filière est en devenir, l'équilibre entre producteurs fermiers, affineurs, transformateurs étant très ténu.

Le territoire est également une zone importante de production de volailles avec l'implantation d'un site d'abattage.

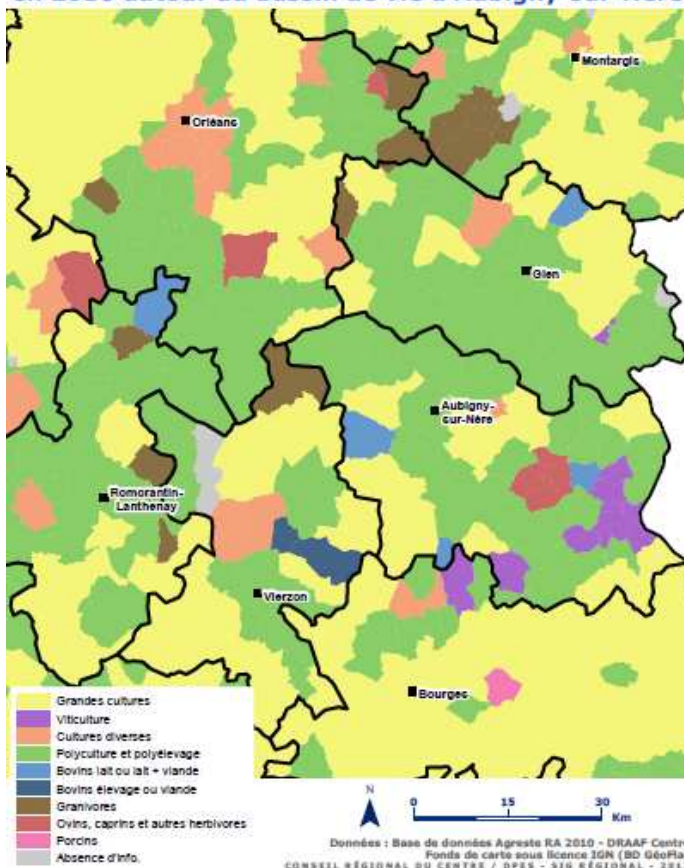
L'ensemble de ces activités entraîne un réel dynamisme pour l'emploi agricole puisque

c'est une des zones où l'emploi salarié agricole est le plus important de la région. Conscient de l'enjeu que cela représente, la profession locale entame d'ailleurs une importante réflexion sur la gestion des ressources humaines dans leurs exploitations.

La forêt et les activités connexes comme la chasse sont également très présentes sur ce territoire situé pour partie sur le massif de Sologne. Une charte forestière de territoire a été élaborée avec le Pays de Vierzon afin de valoriser cette ressource tant du point de vue touristique que de la mise en place d'une filière bois.

Malgré cette image d'excellence, les enjeux sont nombreux pour ce territoire coupé en deux. D'un côté, la partie sancerroise plus prospère doit évoluer notamment d'un point de vue environnemental : la culture de la vigne a favorisé le ruissellement et la qualité des sols a tendance à diminuer. Signalons d'ailleurs que dans ce contexte de plus en plus de viticulteurs réfléchissent ou franchissent le pas de l'Agriculture Biologique. De l'autre, le nord du bassin, dont la pérennité des activités n'est pas assurée, doit travailler à maintenir un potentiel agricole, probablement en diversifiant les activités.

Les orientations technicoéconomiques par commune en 2010 autour du bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère



Tourisme : une renommée au-delà des frontières mais une destination de passage plus que de séjour

S'il est centré sur la ville d'Aubigny-sur-Nère, cité des Stuarts renommée pour les Fêtes franco-écossaises organisées chaque année en juillet (la Maison François 1^{er} a aussi accueilli 6 630 visiteurs en 2011 et la Maison Victorine, 4 250 visiteurs en 2011), le bassin présente, sur le plan touristique, une entrée ligérienne qui concourt à sa renommée, par le vin qui l'entoure : Sancerre, ancienne citadelle sur un piton rocheux culminant à 312 mètres et offrant un panorama exceptionnel sur les hameaux (dont celui de Chavignol) entourant la commune classée parmi « Les plus beaux Détours de France ».

Le territoire bénéficie ainsi d'un double attrait : à la fois par la qualité des paysages et du patrimoine culturel, sans toutefois pouvoir prétendre à constituer une destination touristique majeure de la région¹.

La Communauté de Communes Sauldre et Sologne et le Pays Sancerre-Sologne ont initié un projet de développement du **tourisme équestre** d'envergure qui bénéficie du label Pôle d'Excellence Rurale (PER). Ce projet ambitieux s'appuie sur l'aménagement progressif du canal de la Sauldre et d'une ancienne voie ferrée, et vise le développement de la plateforme touristique du centre équestre d'Aubigny-sur-Nère (entièrement réaménagé en 2013) en lien avec les professionnels équestres du secteur. Le territoire de développement de l'itinérance équestre doit être étendu à l'ensemble du bassin et se poursuivre en coopération avec les territoires solognots voisins jusqu'à Lamotte-Beuvron (bassin de Romorantin-Lanthenay), point de départ du canal de la Sauldre et siège du parc fédéral équestre.

Pour **le tourisme à vélo**, il s'agit de poursuivre l'aménagement des boucles cyclables (4 boucles aménagées, entre Belleville-sur-Loire et Couargues). La **Loire à Vélo**, sur la partie orientale du bassin, crée une liaison depuis le « Km 0 » (à Cuffy) en direction de Briare en complément du tourisme fluvial (pénichettes, sur le canal latéral à la Loire, entre Belleville-sur-

Loire et Couargues), et des activités nautiques sur la Loire (canoë-kayak).

La découverte de la faune et de la flore de Loire est une activité proposée notamment à partir de trois sites :

- la Maison de Loire du Cher, à Belleville-sur-Loire (6 668 visiteurs en 2011), et le circuit d'interprétation, « Entre Loire et coteaux », en direction de Beauville-sur-Loire ;
- la réserve naturelle de Couargues-Pouilly-sur-Loire (située dans la Nièvre) ;
- les îles de la Gargaude, à Ménétréol-sous-Sancerre, gérées par le Conservatoire d'espaces naturels de la région Centre.

Il convient d'ajouter les activités proposées par Loire Nature Découverte à Saint-Satur (location de canoës et de vélos, descentes accompagnées en canoë ou à la nage en Loire, séjours en roulettes ou chambres d'hôtes...).

Quatre sites ou cités attirent majoritairement les visiteurs :

- à Sancerre à l'est du bassin : la Maison des Sancerre et la Tour des Fiefs (ancien donjon de la forteresse) ont accueilli respectivement 14 840 et 4 780 visiteurs en 2011 ;
- à Concessault, au nord du bassin : le Musée de la Sorcellerie a accueilli 32 700 visiteurs en 2011 ;
- à La Borne, à Henrichemont, au sud du bassin : le village (Centre de Céramique, musée de la Poterie, musée Vassil Ivanoff, ateliers Talbot...) et la cathédrale Jean Linard, à Neuveux-Clochers, ont accueilli 15 000 visiteurs en 2011.

Pour les loisirs, l'étang du Puits, site classé et boisé, situé sur les départements du Loiret et du Cher, représente le plus grand étang de Sologne (180 ha) et abrite une réserve ornithologique. Le site est très fréquenté pour la promenade et la randonnée. Le Syndicat de l'Étang du Puits et du Canal de la Sauldre envisage de réaménager la plage qui serait rouverte à la baignade, de réhabiliter l'auberge, et de créer un parc d'habitations légères de loisirs (HLL)

sur le site du camping désaffecté.

D'autres sites présentent un intérêt littéraire ou patrimonial particulier :

- La Chapelle-d'Angillon, ville de naissance d'Alain Fournier, auteur du roman « Le Grand Meaulnes » : un musée est consacré à l'écrivain, dans le château qui a accueilli 5 000 visiteurs en 2011 ;
- La Tour de Vesvre, à Neuveux-Clochers : 3 930 visiteurs en 2011.
- La grange pyramidale de Vailly-sur-Sauldre ;
- Le musée autour de l'écrivain Marguerite Audoux sera transféré, en 2015, du château des Stuart d'Aubigny-sur-Nère à l'ancienne école de Sainte-Montaine, et s'ouvrira à l'histoire de Sainte-Montaine et de personnalités actuelles.

Plusieurs châteaux agrémentent la découverte du bassin, en particulier le long de la Sauldre ou de la Nère :

- château de Blancafort (6 000 visiteurs en 2011) ;
- château de Maupas, à Morogues (2 200 visiteurs) ;
- château de la Verrerie, à Oizon (6 600 visiteurs en 2011).

Le restaurant de « La Tour », à Sancerre, est classé * au guide Michelin 2013, et le crottin de Chavignol contribue, avec les vins d'appellation Sancerre (et de Menetou-Salon, autour de la commune de Morogues), à l'identité du territoire.

33 caves touristiques sont recensées au sein des appellations Sancerre et Menetou-Salon (pour la commune de Morogues). L'appellation Sancerre, en association avec les appellations de Pouilly-sur-Loire (Nièvre) et des Coteaux du Giennois (bassin de Gien), l'Office de Tourisme de Sancerre et le Bureau Interprofessionnel des Vins du Centre (BIVC), porte le projet d'une candidature du territoire au label national Vignobles et Découvertes.

De nombreuses animations viticoles, musicales, sportives multiplient les occasions de découvrir Sancerre ; différentes formules de « Vinitour » permettent, aux amateurs de vin, de

découvrir, à la carte, une appellation ou l'ensemble des vignobles du Centre-Loire.

Pour l'activité touristique professionnelle, 3 établissements sont membres du Club « Destination Séminaires », animé par le Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire : la Maison des Sancerre et l'hôtel Le Panoramic ***, à Sancerre ; le Chézal, à Sainte-Gemme-en-Sancerrois.

Le parc d'hébergements touristiques est assez restreint (3 800 lits pour moins de 200 établissements). Il existe peu d'hôtels et d'hébergements de plein air, qui sont principalement concentrés dans les secteurs de Bannay et d'Aubigny-sur-Nère. La qualité et la capacité d'accueil unitaire de ces établissements sont limitées (absence de haut de gamme).

Ce déficit de capacité est en partie compensé par le parc d'hébergements labellisés (chambres d'hôtes et meublés), qui sont répartis majoritairement à l'est de la zone Aubigny-sur-Nère -Henrichemont.

Le secteur du tourisme associatif et à vocation sociale est représenté par deux établissements de grande capacité : le Centre Régional Jeunesse et Sports Joseph Morin, à Aubigny-sur-Nère (54 lits) ; le Village-Vacances*** Azuréva, à Sainte-Montaine (146 lits).

Par la fréquentation, **l'Office de Tourisme de Sancerre*****, avec près de la moitié des visiteurs accueillis aux guichets des Offices de Tourisme et Syndicats d'Initiatives du bassin, constitue la première porte d'entrée du réseau d'accueil et d'information touristique, loin devant l'Office de Tourisme ** d'Aubigny-sur-Nère et l'Office de Tourisme * d'Henrichemont. Avec les Offices de Tourisme de Vailly-sur-Sauldre, de Belleville-sur-Loire, le Syndicat d'Initiatives de Blancafort et les Points d'Information Touristique de Saint-Satur et de Léré, qui maillent le territoire, l'ensemble du réseau a accueilli 26 570 visiteurs en 2011.

Pour la promotion touristique, le bassin bénéficie des campagnes de communication de la marque « Berry Province ».

1. La fréquentation du bassin, selon les données communiquées par les 22 sites ayant répondu à l'enquête du Comité Régional du Tourisme Centre-Val de Loire, est de 120 240 visiteurs en 2011.

PRIORITE DU SRADDT : UNE SOCIETE DE LA CONNAISSANCE PORTEUSE D'EMPLOIS**Les enjeux à l'échelle du bassin de vie****► Le renforcement du dynamisme économique, via une stratégie de développement économique visant à**

- Préserver le socle industriel diversifié (métallurgie, fabrication de machines et équipements, bois, papier-imprimerie, agro-alimentaire) notamment avec l'appui des dynamiques de réseaux et d'innovation
- Soutenir l'entrepreneuriat en particulier les activités solidaires et sociales, les services à la personne et le secteur sanitaire/social, le commerce
- Maintenir un tissu artisanal dense
- Adapter la filière électronucléaire et de la sous-traitance associée aux évolutions de la politique nationale et des grands travaux de carénage

► La recherche du meilleur ajustement entre les compétences des actifs du territoire et les besoins des entreprises

- Par l'élaboration de stratégies de développement en matière d'offre de formation prenant en compte les besoins communs aux territoires contigus (Vierzon, Gien, Belleville, Dampierre...)
- Par l'amélioration de l'accès à la formation au-delà du bassin de vie

► Une activité agricole à conforter, au travers notamment des filières viticoles et forestières

- La promotion des filières agricoles de qualité (AOP Sancerre et Chavignol) et le développement de l'agriculture biologique notamment dans le Sancerrois pour maintenir la qualité des sols
- La développement et la structuration de la filière bois énergie et construction
- La pérennisation et le développement des exploitations de polycultures-élevages
- Le maintien du site d'abattage pour la filière avicole

► L'affirmation d'une destination touristique de séjour

- En développant l'oenotourisme à partir de la candidature au label Vignobles et Découverte et le potentiel touristique autour du village et du centre de Céramique contemporaine de La Borne
- En développant l'écotourisme centré sur les circulations douces (randonnée pédestre, équestre, tourisme à vélo), et les activités fluviales liées à la Loire et au canal latéral à la Loire
- En s'appuyant sur les pôles d'Aubigny, de Sancerre et de La Borne pour susciter davantage de circuits de visite sur l'ensemble du territoire ou en lien avec d'autres villes des bassins voisins (Bourges, Briare, Gien, Lamotte-Beuvron)
- En associant le développement des filières art de vivre et des métiers d'art et itinérances douces à des hébergements de qualité (en particulier les hébergements de charme)

III. PRIORITE DU SRADDT : DES TERRITOIRES ATTRACTIFS ORGANISES EN RESEAU

Le bassin d'Aubigny-sur-Nère est un territoire rural caractérisé par une grande diversité paysagère, un atout pour le tourisme ou même de nouveaux habitants à la recherche d'une qualité de vie à la campagne. Néanmoins, la démographie du bassin révèle une situation plutôt préoccupante avec une baisse continue de sa population depuis trois décennies. A travers l'agenda21 et la charte de développement du pays Sancerre-Sologne notamment, les acteurs locaux cherchent à dynamiser le territoire, renforcer les équipements et services existants tout en préservant les ressources naturelles et patrimoniales du bassin.

Une offre d'équipements et services intermédiaires plutôt satisfaisante pour un bassin rural

Le bassin de vie ne comporte pas de pôle d'équipements et services supérieur¹, ce qui le soumet en partie à l'attraction des villes alentours comme Gien, Bourges, Vierzon ou Cosnes-Cours-sur-Loire. Au regard du nombre d'habitants, le bassin de vie affiche un niveau d'équipements supérieurs très en dessous de ce qui serait attendu (0,3 équipements recensés par commune en moyenne contre 0,9 en théorie)².

Trois pôles intermédiaires¹ structurent le bassin : Aubigny qui accueille 15% de la population, Henrichemont (5% de la population) et Sancerre (4% de la population). Le nombre moyen d'équipements intermédiaires du bassin est conforme au niveau attendu avec 2,1 équipements par commune en moyenne. L'offre est également diversifiée puisque le bassin compte la quasi-totalité des équipements de la gamme (30 équipements sur 31) : 3 collèges, 7 supermarchés, 1 laboratoire d'analyse médicale...

Le maillage du territoire se complète par 13 pôles de proximité, répartis essentiellement à l'est et au nord du territoire. Ces communes disposent des services et commerces nécessaires à la vie quotidienne (boulangerie, bureau de poste, écoles...). Le bassin se caractérise par une bonne représentation des commerces de proximité avec 10,6 équipements par commune en moyenne (contre 9,2 en théorie). Globalement sur le territoire, l'offre (toute gamme confondue) est satisfaisante avec 13 équipements par commune en moyenne (contre 12,2 en théorie). Néanmoins des disparités existent entre communes.

Une offre commerciale de proximité plutôt dense mais des risques de fragilisation

La densité des commerces alimentaires de proximité est nettement supérieure aux moyennes départementale et régionale. Le bassin compte ainsi 37 boulangeries et 28 boucheries-charcuteries, soit une densité de 9,6 boulangeries pour 10 000 habitants (contre 7,4 dans le Cher et 6,6 en région) et

7,3 boucheries pour 10 000 habitants (contre 4,6 dans le Cher et 4 en région). Néanmoins, 43% des commerces alimentaires ont une attractivité jugée faible ou très faible³. De plus, la part des communes disposant des principaux commerces alimentaires de proximité est inférieure aux moyennes départementale et régionale (ex : 70% des communes du bassin disposent d'une boulangerie, contre 80% dans le département et 83% en région).

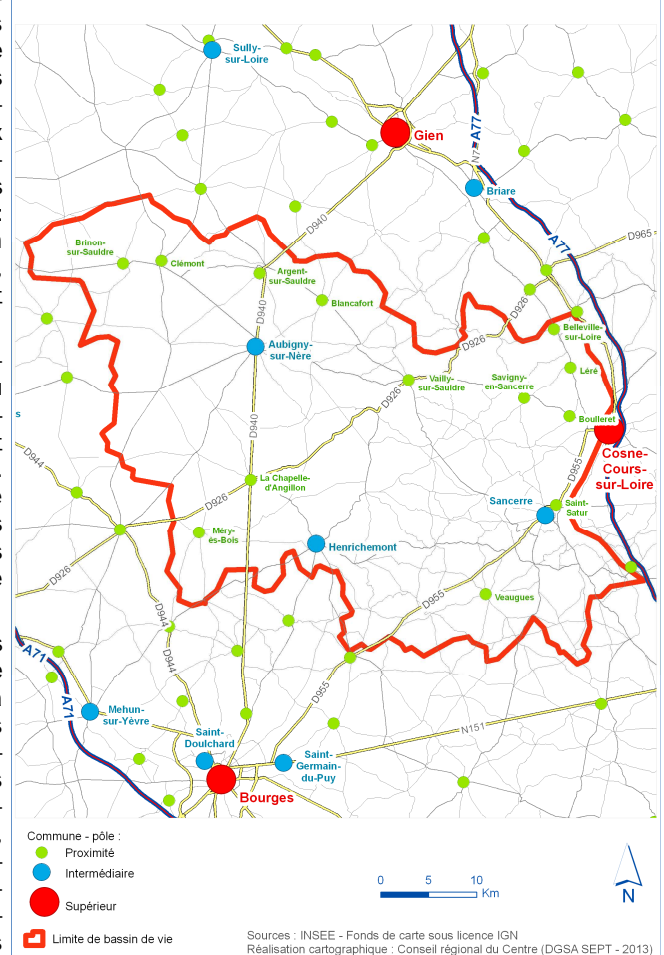
Les tournées alimentaires constituent une véritable alternative au manque de commerces dans certaines communes. Elles sont plutôt bien représentées sur le territoire. Mais ce secteur est fragile puisque, près de la moitié des commerçants qui réalisent des tournées envisagent d'arrêter cette activité³.

Le bassin compte 7 supermarchés (gamme intermédiaire), soit une densité équivalente à celle de la région (1,8). Le poids des grandes et moyennes surfaces est important : en 2008, 75% des achats alimentaires des ménages s'effectuaient dans les grandes surfaces, 15% dans les commerces traditionnels, et 6% à travers les commerces non sédentaires³. Si environ 2/3 des achats alimentaires sont réalisés à l'échelle du territoire, Cosne-Cours-sur-Loire constitue le 1^{er} pôle d'évasion commerciale³. Bourges est le 1^{er} pôle d'évasion pour les achats non alimentaires.

Les structures d'accueil de la petite enfance et des personnes âgées

En 2007, 2,7 enfants pour une place d'accueil étaient recensés sur le bassin, un ratio très légèrement inférieur à celui de la région Centre (2,8). Outre les structures collectives existantes, le bassin bénéficie également d'un système de garde itinérante Kangouroule. Si des efforts ont été accomplis sur le territoire, le développement de l'offre d'accueil est à poursuivre. La mutualisation des moyens et l'organisation des Relais d'Assistance Maternelles constituent également des réponses pour satisfaire les besoins en milieu rural.

Les pôles de proximité, intermédiaires, supérieurs



Avec 9 structures d'hébergement pour personnes âgées en 2011, soit une densité supérieure à la moyenne (2,3 équipements pour 10 000 habitants, contre 1,7 dans le département), l'offre paraît satisfaisante. Les services aux personnes âgées sont plutôt bien développés. Le vieillissement de la population nécessite une prise en compte globale du phénomène : adaptation des logements pour un maintien à domicile, services, hébergement...

Une offre culturelle et sportive plutôt satisfaisante

Le bassin affiche une densité d'équipements sportifs supérieure à la moyenne des bassins de la région (6,8 équipements pour 1 000 hab. contre 5,9 en moyenne)⁴. Néanmoins

l'offre d'équipements sportifs apparaît moins diversifiée que la moyenne avec un indice de diversité de 0,8 contre 0,9.

Au niveau culturel, le bassin dispose de deux cinémas (Aubigny et Argenton-sur-Saône), d'un réseau de bibliothèques, d'écoles de musique, et d'une salle de spectacle grâce aux récents travaux de réaménagement de la Forge à Aubigny-sur-Nère. Le Cinémobile propose également des séances de cinéma à Sancerre.

En matière culturelle et sportive, les nombreuses associations du territoire jouent un rôle déterminant dans l'animation du bassin.

1. L'INSEE définit les pôles de services (supérieurs, intermédiaires, proximité) en se référant à la nomenclature de la Base Permanente des Equipements. Une commune est considérée comme pôle de service si elle concentre au moins la moitié des équipements de la gamme. Ainsi, la gamme de proximité comporte 29 équipements (services et commerces) nécessaires à la vie quotidienne : épicerie, bureau de poste, école maternelle... La gamme intermédiaire comporte 31 équipements : supermarché, gendarmerie, collège, etc... La gamme supérieure comporte 35 équipements : hypermarché, lycée, maternité...

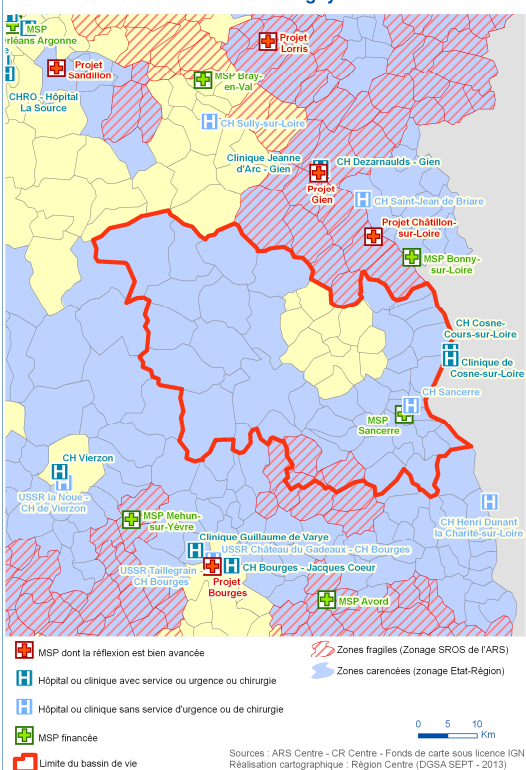
2 : Le niveau d'équipement théorique d'une commune est estimé par l'INSEE en fonction de sa population. C'est le nombre d'équipements qui est attendu compte tenu de la population résidente sur le territoire.

3 : Source : « Etude diagnostic préalable à une ORAC. Cibles et Stratégies. Juin 2011 ». Etude commanditée par le pays Sancerre-Sologne. Le territoire d'étude est celui du pays Sancerre-Sologne.

4 : Source : Etude pour la réalisation d'un schéma des installations sportives en région Centre. CR centre. 2012.

Une légère amélioration de l'offre médicale dans un territoire très carencé

Les zones les plus carencées en matière de santé et les MSP sur le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère



En 2013, 40,5% des habitants du bassin d'Aubigny-sur-Nère, résident dans une commune ne disposant pas de médecin généraliste libéral (24% au niveau régional). Quant à la densité médicale (8,4 médecins pour 10 000 habitants), elle est inférieure à celle de la région qui est peu élevée par rapport à la moyenne nationale (8,7 pour 10 000 habitants) en région Centre, contre 10,2 pour 10 000 en France métropolitaine. Source : ARS Centre, 2013 ; champs : médecins généralistes libéraux hors remplaçants). La situation s'est néanmoins un peu améliorée ces dernières années grâce à l'arrivée de trois médecins supplémentaires entre 2012 et 2013 portant à 2 le nombre de médecins généralistes libéraux hors-remplaçants.

Malgré l'installation de nouveaux professionnels sur le bassin, la problématique du renouvellement des médecins reste prégnante sur le territoire. En effet en 2013, 53% des médecins généralistes (soit 17 médecins) avaient plus de 55 ans (contre 49% en région). Cette part est particulièrement élevée dans les cantons de Sancerre et La Chapelle An-

gillon (66,7% de médecins de plus de 55 ans) et dans le canton de Léré où la totalité des médecins ont plus de 55 ans.

L'ensemble du bassin, hormis la commune de communes du Pays de Fort est située en zone carencée. Ce périmètre correspond à des zones de mise en œuvre des mesures destinées à favoriser une meilleure répartition géographique des professionnels de santé, des maisons de santé, des pôles de santé et des centres de santé.

Le bassin possède un hôpital local situé à Sancerre. D'une capacité de 300 places environ, l'hôpital est principalement orienté vers les personnes âgées. Dans la même commune, une Maison de Santé Pluridisciplinaire a été ouverte à l'automne 2013. Elle doit accueillir à terme 16 professionnels de la santé (médecins, infirmiers, sage-femmes, kinésithérapeutes..) travaillant en lien avec l'hôpital de Cosne-sur-Loire.

Un parc de logement ancien

En 2011, le bassin d'Aubigny-sur-Nère compte 25 860 logements, soit 2% du parc total de logements de la région. La croissance du parc est nettement inférieure à la moyenne régionale, avec une progression globale de +3,7% entre 2001 et 2011, contre + 8,6% en région. La part des logements sociaux est de 9% à l'échelle du bassin.

Une très grande part de résidences secondaires

En 2011, la part des résidences secondaires sur le bassin d'Aubigny (17,5% soit 4 500 logements) est la plus élevée des bassins de la région. Elle est bien au dessus de la moyenne régionale (7,1%). Le nombre de résidences secondaires a diminué de -4,8% entre 2001 et 2011 (- 4,4% en région) au profit notamment d'une hausse des résidences principales. Ainsi, le nombre de résidences principales a augmenté de + 760 logements soit + 4,4% entre 2001 et 2011 (contre +8,8% en région).

Une forte majorité de logements individuels

91% du parc (soit 23 520 logements) est constitué de logements individuels (71,5% en région). C'est le taux le plus élevé de la région. Les logements collectifs, pour leur part, se concentrent essentiellement dans les communes d'Aubigny (610 logements collectifs), Sancerre (420), Henrichemont (154).

Près des 3/4 des logements construits avant 1975

73% des logements du territoire, soit 18 670 logements, ont été construits avant 1975, date de la première réglementation thermique. Ce taux est largement supérieur à celui de la région (62%). Les logements individuels construits avant 1948 constituent 57% du parc de logement du bassin (contre 32% en région).

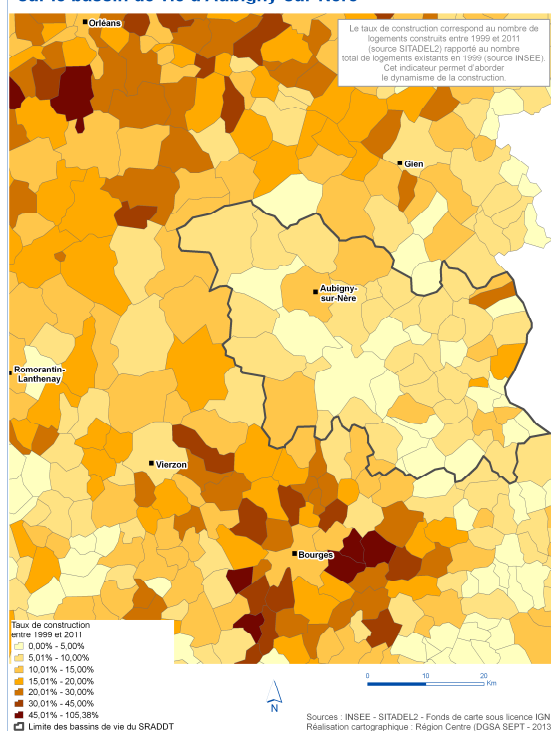
Un niveau de vacance élevé et en progression

En 2011, 2 280 logements soit 8,8% du parc est vacant depuis plus d'un an (contre 5,2% en région). Il s'agit d'un des taux les plus élevés de la région après ceux de La Châtre (11,5%), Argenton (9,8%), et Saint-Amand-Montrond (8,9%). Le niveau de la vacance progresse puisqu'en 2001, celui-ci s'établissait à 8,3%. Ainsi, entre 2001 et 2011, le nombre de logements vacants a augmenté de +9% (+11% en région). La commune d'Aubigny-sur-Nère a vu son nombre de logements vacants s'accroître de +50% en dix ans, passant ainsi de 125 logements en 2001 à 190 logements vacants en 2011 (soit 6% de son parc actuellement).

Des opérations d'amélioration du parc de logements

Plusieurs Opérations Programmées d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) ont été réalisées dans le passé. Actuellement, à l'échelle des 62 communes composant le pays Sancerre-Sologne, une OPAH est mise en œuvre sur la période 2012 -2017. Elle vise la réhabi-

Taux de construction par commune entre 1999 et 2011 sur le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère



litation de 300 logements anciens grâce notamment à l'octroi de subventions versées aux propriétaires. Les travaux de rénovation engagés dans ce cadre ont pour but : la lutte contre l'habitat indigne et dégradé, la lutte contre la précarité énergétique, et le maintien à domicile des personnes âgées. Un faible dynamisme de la construction neuve Avec un taux de construction moyen de 8,1%, le bassin se situe très en dessous de la moyenne régionale

(13,3%). Il s'agit du taux le moins élevé des bassins de la région après celui de Saint-Amand-Montrond (7,4%). Entre 1999 et 2011, 156 logements individuels/an, et 15 logements collectifs/an ont été construits. Les nouvelles constructions individuelles s'implantent bien souvent en extension des bourgs existants, le long des axes routiers, aux dépens d'une revitalisation du centre bourg. Malgré une faible pression urbaine, une urbanisation mal maîtrisée pourrait comporter des risques non réversibles de dégradation des paysages urbains et naturels du bassin, sans compter un affaiblissement des fonctions de centralité des bourgs.

Une répartition plutôt équilibrée des logements sociaux

En 2012, le bassin d'Aubigny-sur-Nère compte 1 640 loge-

ments sociaux (soit 0,9% du parc social de la région). Avec 535 logements sociaux, la commune d'Aubigny compte le plus grand nombre de logements sociaux du bassin (soit 33%). La plupart des principaux bourgs possèdent également un parc social : Argent-sur-Sauldre (155 logements), Belleville-sur-Loire (147 logements), Sancerre (143), Henrichemont (123). La vacance du parc social est légèrement inférieure à la moyenne régionale (4,7% contre 4,9% en région), tandis que la mobilité est plus élevée. Ainsi, 13,5% des logements sociaux ont fait l'objet d'un emménagement en 2011 (contre 12,7% en région). En 2010, la pression de la demande de logements sociaux est comparable à la moyenne régionale. Ainsi, en 2010, les demandes de logement social étaient 1,7 fois plus élevées que

les places attribuées (1,8 en région. Source : USH). Des pressions plus fortes sont constatées dans la commune d'Aubigny (taux : 2,5) et celles situées autour.

Une performance énergétique des logements sociaux très faible

En 2010, 77% des logements sociaux affichaient une performance énergétique très faible (classe énergétique E, F ou G). Ce taux est nettement supérieur à la moyenne régionale (43%). Seuls 4% des logements offraient une performance énergétique satisfaisante (classe A, B ou C) contre 23% au niveau régional.

L'hébergement pour les jeunes actifs

Actuellement, le territoire ne dispose pas de structure dédiée spécifiquement à l'hébergement

des jeunes (ex : FJT). Le parc, notamment social, comporte peu de petits logements (T1 ou T2) qui sont des produits privilégiés par les jeunes. Des difficultés de recrutement de jeunes salariés liées au manque de logements adaptés sont ainsi constatées dans le domaine de l'industrie dans le secteur d'Aubigny-Argent-sur-Sauldre, et dans les domaines de l'hôtellerie, restauration et viticulture dans le sancerrois. Une étude menée par l'URHAJ en 2010 a conclu à la nécessité dans un premier temps, de créer une permanence à Aubigny qui faciliterait la constitution de bourses au logement. Dans un deuxième temps, si les besoins étaient avérés, l'étude propose de créer un parc de logements géré en sous-location.

Entre Loire et Sologne, un territoire riche aux multiples facettes

Le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère se compose de 4 entités géographiques bien distinctes :

- **La Sologne**, dans sa partie dite « sèche » qui se caractérise par une plus grande proportion de landes sèches, et qui à défaut d'étangs est drainée par de nombreuses rivières qui s'écoulent d'Est en Ouest : la Grande et la Petite Sauldre, la Nère, le Naon ou encore le Barangeon. La richesse biologique se caractérise par la grande faune et les espèces forestières ;

- **Le Pays Fort** qui s'étend jusqu'aux premières vignes à l'Est, et qui affirme sa spécificité naturelle par un relief prononcé dont les « sommets » sont très boisés et les vallées bocagées, avec quelques complexes tourbeux intéressants ;

- **Le Sancerrois** et ses vignobles qui forment un paysage à part entière, et où les coteaux renforcent l'attractivité paysagère du secteur. Les rares zones de pelouses sèches qui perdurent abritent des espèces méridionales et sont le refuge d'orchidées rares. L'abandon du pâturage, pour un élevage en stabulation, et la vigne, ont eu raison de ces espaces herbeux qui avaient aussi pour avantage de fixer le sol et de limiter les problèmes d'érosion ;

- **La vallée de la Loire** en frontière avec la Nièvre, dite « Loire des îles », car le fleuve y possède encore une dynamique importante qui façonne le paysage. Les îles sont le refuge d'oiseaux qui vivent au sol comme les sternes naines et pierregarins.

Chacune de ces entités est couverte par une zone Natura 2000, et possède ses propres richesses biologiques qui sont bien marquées et

confèrent à ce territoire un intérêt assez important en termes de biodiversité. A noter l'étude d'opportunité finalisée en 2009 concernant le projet de Parc naturel régional commun aux deux rives de la Loire (Cher et Nièvre) entre le bec d'Allier et le Nord du Cher, et qui pourrait se concrétiser par un projet territorial inter-rives.

Sur le territoire Pays fort Sancerrois, une étude TVB a été initiée en avril 2013. La phase de réalisation de la cartographie des corridors et des réservoirs de biodiversité est en cours. A l'Ouest du bassin de vie, sur le volet solognot, la cartographie est terminée et le territoire définit son programme d'actions pour restaurer et préserver la TVB.

Concernant la ressource en eau, le territoire est concerné par les bassins de la Sauldre du Cher et du Barangeon. Il est également partiellement couvert au Sud-Ouest par le SAGE Yèvre-Auron. Le Barangeon se trouve principalement affecté par des impacts morphologiques liés au cloisonnement (présence d'ouvrages et de plans d'eau en barrage), tant sur son cours principal que sur ses affluents. Les grands enjeux sur ce bassin sont :

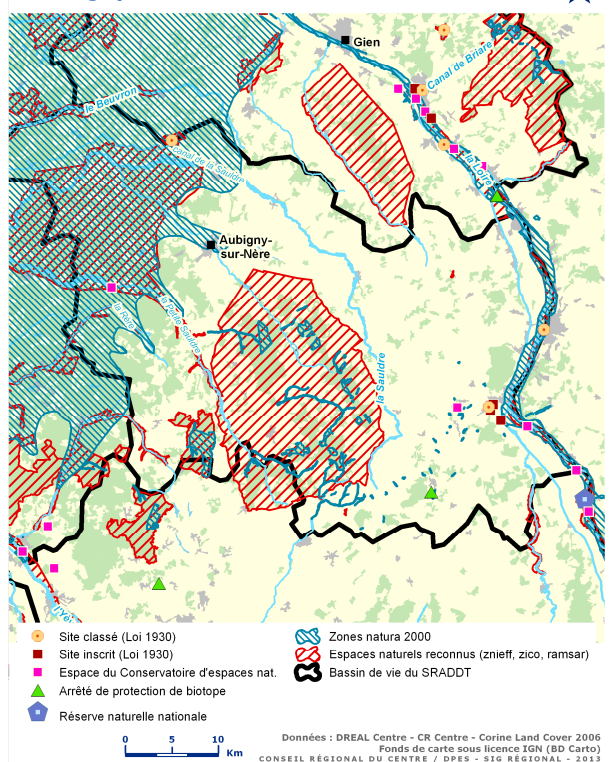
- Restaurer la morphologie des cours d'eau, les habitats naturels et notamment les frayères pour la reproduction des poissons et amphibiens,

- Gérer, aménager ou supprimer les ouvrages existants (amélioration de la gestion hydraulique, continuité écologique,...),

- Améliorer la connectivité latérale (création de frayères...).

Le Syndicat du pays Sancerre Sologne (qui a pris la compétence optionnelle hydraulique) et le Syndicat

Les espaces protégés dans le Bassin de Vie d'Aubigny-sur-Nère



mixte pour l'aménagement du bassin de la Sauldre ont lancé l'étude préalable au contrat territorial de bassin pour la restauration et la gestion durable des Sauldre et de leurs affluents.

Le risque inondation concerne la vallée de la Loire, ainsi que la vallée de la Sauldre, où se situent par exemple en zone inondable, pour la crue de référence, la totalité de la commune de Couargues, des hameaux à Boulleret, des zones d'activités à Sancerre et Léré, des activités industrielles à Saint-Satur, la centrale nucléaire de Belleville-sur-Loire, de nombreuses terres agricoles cultivées, des campings,...

Pour le val de Léré et Saint-Satur, les enjeux exposés en zone inondable ont respectivement été estimés à 400 et

530 habitants, 13 et 30 entreprises au déploiement des dispositifs de la Loire munaux de Sauvegarde) et les prises, 100 et 260 emplois, pour marches de prévention et de (approuvé en 2002 et concernant DICRIM (Documents d'Informations de fortes crues. protection, et ce en cohérence avec les orientations du SRADDT concernant 11 communes du bassin) et l'Action Communal sur les Risques

La préservation des personnes, des biens, des services et des activités économiques doit être prise en compte dans le PPRI de la Sauldre (prescrit en 2004 et concernant 3 communes du territoire doit prendre en compte les PCS (Plans Communaux de Prévention des Risques du bassin), les PCS (Plans Communaux de Prévention des Risques de l'inondation).

Focus sur la thématique Energie-Climat

La consommation totale annuelle d'énergie finale sur le bassin d'Aubigny est de plus de 1,1 TWh (1,6% de la consommation régionale pour 1,4 % de la population régionale).

Les deux secteurs les plus consommateurs d'énergie sont le bâtiment avec 0,5 TWh (80 % pour le résidentiel et 20% pour le tertiaire) et 0,25 TWh pour le secteur du transport de voyageurs.

Le secteur du bâtiment représente 47% des consommations sur le bassin, ce qui équivaut globalement à la moyenne régionale (46%). Ce n'est pas le cas au niveau de la décomposition résidentiel/tertiaire (qui est de 70% pour le résidentiel et 30% pour le tertiaire à l'échelle régionale).

Le secteur du transport de voyageurs représente 22 % des consommations, ce qui est légèrement supérieur à la moyenne régionale (20%). L'agriculture consomme en proportion deux fois plus qu'au niveau moyen régional (6% versus 3%). Le secteur de l'industrie est, quant à lui, inférieur à la moyenne régionale (12% contre 17%).

Le territoire se situe au 5^{ème} rang des bassins de vie de la région qui

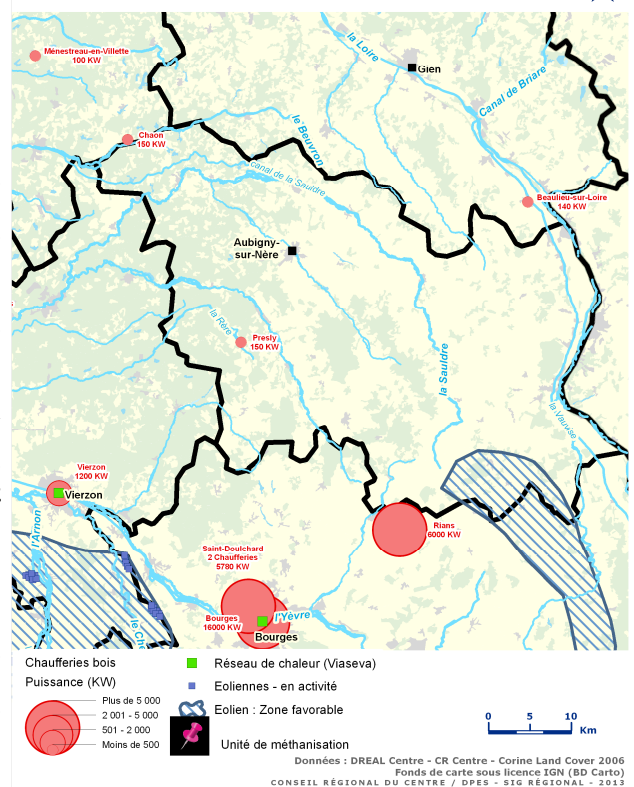
émettent le moins de gaz à effet de serre (GES). L'agriculture est le secteur le plus émetteur, avec 50% des émissions du bassin (contre 24% en région). Le second secteur, celui du bâtiment, émet 19% des émissions (contre 28% au niveau régional). Le transport de voyageurs émet 15% des émissions de GES (18% en région). L'industrie, qui consomme beaucoup moins qu'au niveau régional, émet également moins (6% contre 16% à l'échelle régionale).

Une seule chaufferie bois est recensée sur le bassin (à Presly).

Un projet d'unité de méthanisation est en cours de réalisation à Feux (avec la SAS Marnay Energie).

De même, une seule opération de pompe à chaleur sur aquifères est en fonctionnement sur ce bassin (à Oizon). Les potentiels de géothermie sur nappes superficielles (niveau 3 sur une échelle de 8) ou sur sondes géothermiques verticales (niveau 4 sur une échelle de 5) ne sont pourtant pas négligeables. Le bassin de vie ne dispose d'aucun parc éolien et seules quelques communes au sud du territoire sont concernées par une zone favorable au développement de l'éolien.

Les énergies renouvelables sur le Bassin de Vie d'Aubigny-sur-Nère



PRIORITE DU SRADDT : DES TERRITOIRES ATTRACTIFS ORGANISES EN RESEAU

Les enjeux à l'échelle du bassin de vie

- ▶ **L'attractivité et la consolidation des fonctions de centralité d'Aubigny-sur-Nère, et l'amélioration du niveau d'équipements et de services à l'échelle du bassin de vie**
 - En résorbant les carences en matière d'offre de soins de proximité
 - En confortant l'offre de services à la population, en particulier ceux liés à la petite enfance et aux personnes âgées
 - En maintenant et développant les commerces de proximité et les tournées alimentaires
 - En adaptant l'offre de logements pour répondre aux besoins des différentes populations (population âgée, jeunes travailleurs, saisonniers...)
- ▶ **La sauvegarde et la valorisation du patrimoine naturel remarquable, de la qualité paysagère et architecturale du territoire**
 - En préservant les espaces naturels remarquables et en restaurant les continuités écologiques entre les principaux réservoirs de biodiversité (vallées de la Sauldre et de la Loire, étangs du Puits, massifs forestiers, pelouses calcicoles du Sancerrois...)
 - En valorisant la mosaïque des paysages du territoire (forêts, bocage, vallées, granges pyramidales) de Sologne, Pays Fort, Sancerrois, Vallée de la Loire
- ▶ **La prise en compte du risque inondation et la gestion de la ressource en eau**
 - Par un aménagement de l'espace adapté et par la sensibilisation des habitants aux risques en vallées de la Loire et de la Sauldre,
 - En favorisant l'élaboration d'un contrat territorial de bassin sur la Sauldre du Cher
- ▶ **La réduction des émissions de gaz à effet de serre**
 - En développant la maîtrise de l'énergie dans le secteur du bâtiment (résidentiel particulièrement)
 - En développant les énergies renouvelables (notamment en géothermie et bois-énergie)
 - En approfondissant la connaissance des consommations et des émissions de GES dans le secteur agricole afin d'identifier les actions à mettre en place

IV. PRIORITE DU SRADDT : UNE MOBILITE ET UNE ACCESSIBILITE FAVORISEES

Des infrastructures de transport à vocation essentiellement locale

Le bassin de vie bénéficie de la proximité des autoroutes A 71 de Orléans à Vierzon et A77 à Cosne-sur-Loire. Le réseau routier départemental maille le territoire et permet de rejoindre rapidement Bourges et Gien.

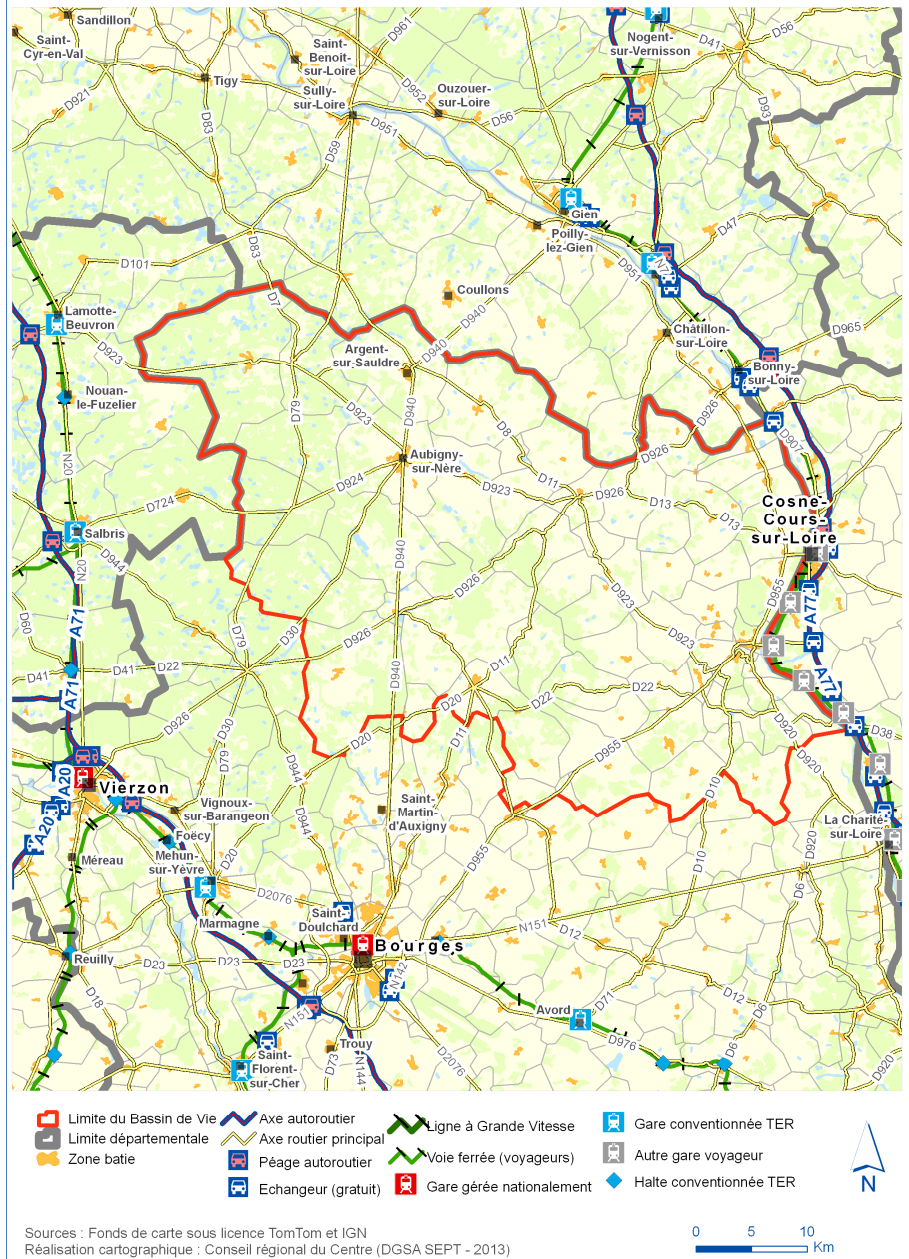
La ligne ferroviaire Paris-Montargis-Gien-Nevers longe le territoire à l'Est.

Deux lignes TER en car desservent le territoire, à savoir Aubigny-sur-Nère-Gien et Sancerre-Cosne-sur-Loire. Elles permettent des correspondances avec les trains vers Paris et Nevers. Les gares de Lamotte-Beuvron et Salbris sont proches du bassin de vie à l'Ouest, sur l'axe ferroviaire Paris-Orléans-Limoges-Toulouse.

Trois lignes régulières départementales rejoignent Bourges depuis Argent-sur-Sauldre, Henrichemont et Sancerre. De nombreuses navettes à la demande sont organisées pour se rabattre sur ces lignes ou vers la gare de Cosne.

La ligne ferroviaire de fret entre Sully-sur-Loire et Aubigny-sur-Nère a fermé en 2011.

Les principales infrastructures situées sur le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère



Un déséquilibre des flux domicile-travail vers le bassin berruyer, des échanges importants avec la Nièvre

En 2009, 71% des actifs résidant dans le bassin d'Aubigny (soit 10 725 actifs) travaillent au sein même de ce territoire (graphique 1). Ce taux est légèrement en dessous de la moyenne des bassins de la région (74%), traduisant un marché du travail assez ouvert vers l'extérieur. Les flux internes sont en partie polarisés par la commune d'Aubigny qui attire 2 530 actifs du territoire (soit 23%) et la commune de Sancerre qui attire 1 160 actifs du territoire (soit 11 %). Au sein du bassin de vie, 67% des actifs résidents utilisent leur voiture quotidienement pour se rendre à leur travail.

S'agissant des flux externes, 4 390 actifs résidents vont travailler hors du bassin de vie d'Aubigny et 3 240 actifs extérieurs viennent travailler. Le bassin d'Aubigny est donc marqué par un déséquilibre des migrations domicile-travail : les sorties d'actifs sont 1,4 fois plus nombreuses que les entrées. Ainsi le solde des entrants-sortants s'élève à - 1 150 actifs en 2009.

Cette situation s'explique principalement par l'attractivité du bassin berruyer. Ainsi, on compte 1 440 actifs résidents qui vont travailler dans le bassin de Bourges contre 830 entrants, soit 1,7 fois plus de sortants que d'entrants. Les échanges sont fortement déficitaires avec le bassin d'Orléans où on recense 245 actifs qui vont travailler dans ce bassin contre seulement 90 entrants, soit 2,8 fois plus de sorties que d'entrées. Dans une moindre mesure, les échanges sont légèrement déficitaires avec le bassin de Vierzon où on recense 200 sortants contre 170 entrants, soit 1,2 fois plus de sortants que d'entrants.

Les échanges sont légèrement déficitaires avec le département de la Nièvre, mais le volume total des échanges est bien plus important. Ainsi, on recense 1 270 sortants contre 1 125 entrants, soit 1,1 fois plus de sortants que d'entrants. Parmi les actifs résidents qui travaillent dans la Nièvre, 74% vont dans la commune de Cosne-Cours-sur-Loire soit 940 actifs. A l'inverse, les actifs résidents dans la Nièvre vont principalement travailler dans l'unité urbaine de Sancerre-Saint-Satur (455 soit 40% des actifs entrants habitant la Nièvre) et dans la commune de Belleville-sur-Loire (269 soit 24% des actifs entrants habitant la Nièvre).

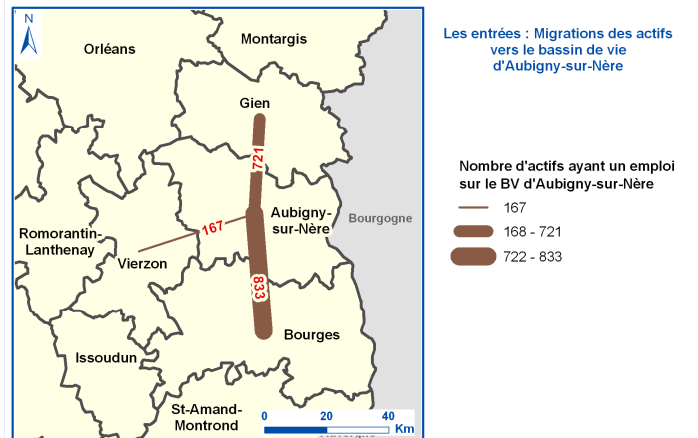
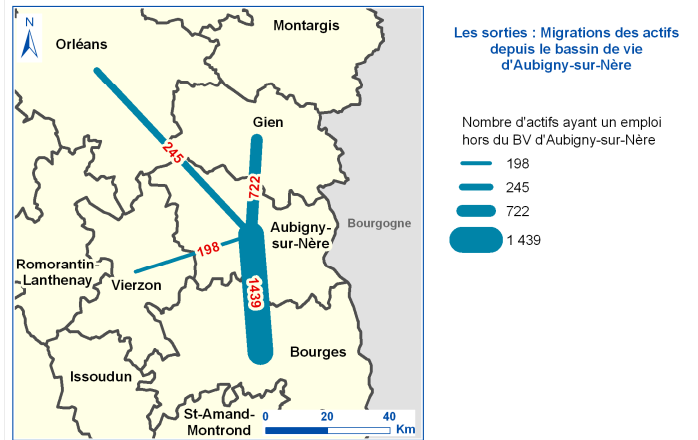
Les échanges sont équilibrés avec le bassin de Gien où on recense 720 actifs entrants et le même nombre d'actifs sortants.

La part des résidents ayant un emploi hors du bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère est de 29 % (graphique 1). Ces actifs vont principalement travailler dans le bassin de Bourges (1 440 soit 10% des actifs résidents), et dans le département voisin, la Nièvre (1 270 soit 8% des actifs). Dans une moindre mesure, les actifs résidents travaillent également dans le bassin de Gien (720 soit 5% des actifs résidents) et le bassin d'Orléans (245 actifs soit 2%).

13% des emplois du bassin sont occupés par des actifs non résidents (graphique 2). Ces actifs résident principalement dans le département de la Nièvre (1 125 soit 8% des actifs travaillant dans le bassin), mais aussi dans les bassins de Bourges (833 soit 6%), Gien (720 soit 5%), et Vierzon (170 soit 1%).

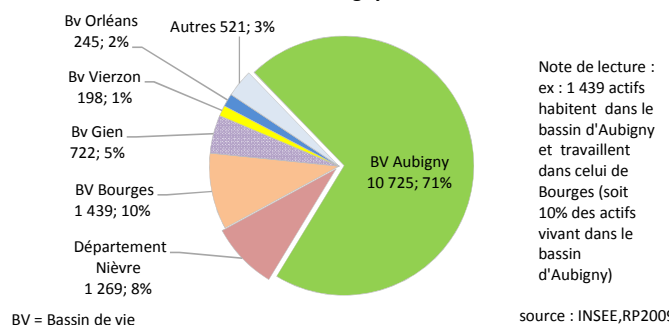
Les principales migrations domicile - travail des actifs ayant un emploi concernant le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère en 2009

Migrations par bassins de vie en région Centre (Les migrations hors région ne sont pas représentées)

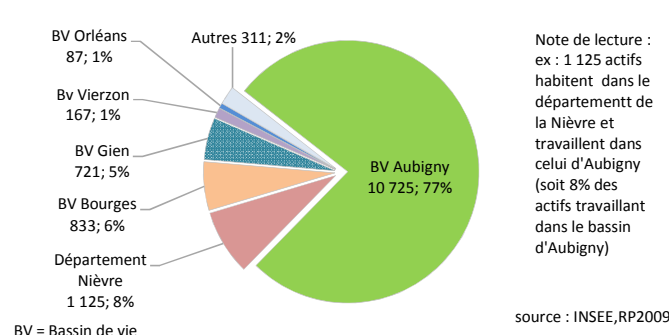


Source : INSEE RP2009 - Fond de carte sous licence IGN
Réalisation : Conseil régional du Centre 2013

Graphique 1 : Lieux de travail des actifs vivant dans le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère



Graphique 2 : Lieux de résidence des actifs qui travaillent dans le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère



Infrastructures numériques : la fibre optique uniquement grâce l'initiative publique

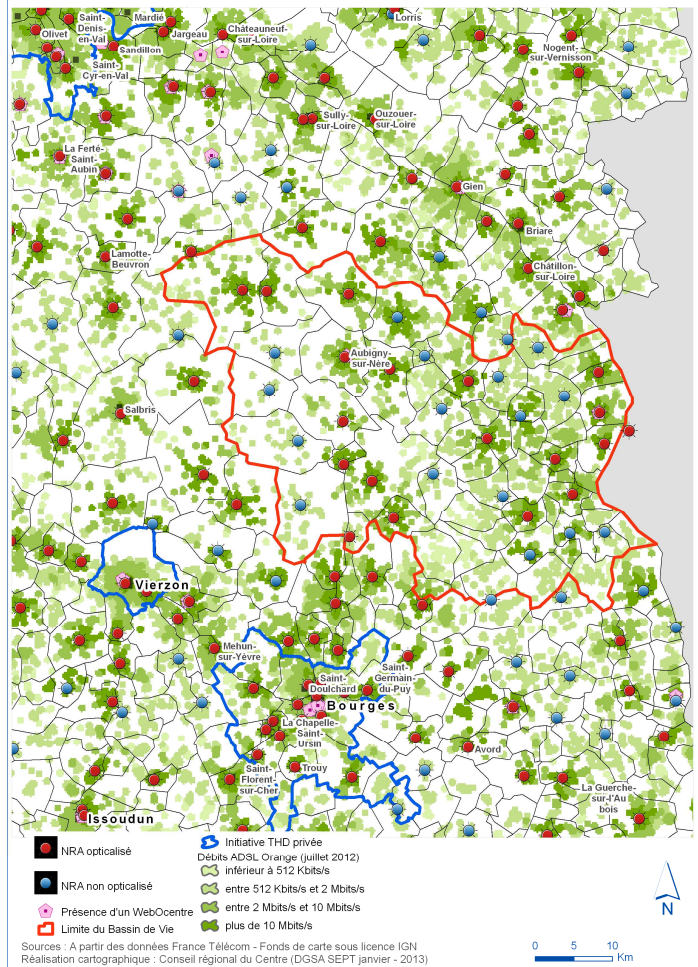
En matière de communications électroniques, le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère est desservi en haut débit par l'opérateur historique et par le réseau d'initiative publique Atout 18 porté par le Conseil général du Cher. La majorité des sous-répartiteurs sont dégroupés (109 sur 163 au niveau départemental)

Dans le cadre du très haut débit, le Conseil général du Cher a coordonné, en lien avec les acteurs publics et privés, la réalisation du schéma directeur départemental d'aménagement numérique (SDAN). Validé en 2012, le SDAN fixe les orientations pour les prochaines années pour le déploiement de réseaux de communication électronique de nouvelle génération. Comme partout ailleurs en France, ces nouveaux réseaux seront déployés en articulation entre l'initiative privée et l'initiative publique.

Ce projet prévoit notamment de déployer le FttH sur une partie du territoire. En complément, le projet du Conseil général du Cher propose des solutions de montée en débit pour les autres secteurs. Les travaux seront réalisés dans les 10 ans à venir. Des sites prioritaires (parcs d'activités et sites publics) seront également desservis en très haut débit et un point optique devrait être déployé dans chaque commune du bassin de vie raccordé par la boucle de desserte.

Le Conseil Général est en cours de constitution d'un syndicat mixte ouvert afin de porter les déploiements d'infrastructures numériques dans tout le département.

Niveau de service ADSL sur le bassin de vie d'Aubigny-sur-Nère



PRIORITE DU SRADDT : UNE MOBILITE ET UNE ACCESSIBILITE FAVORISEES

Les enjeux à l'échelle du bassin de vie

► Le développement de solutions permettant la mobilité pour tous et l'accès aux équipements et aux services au sein du territoire et avec les bassins de vie voisins : covoiturage/auto-partage, mise en place de services itinérants ou multi-sites, adaptation de dessertes en transport en commun aux besoins des publics, développement de modes doux

► Le haut-débit pour l'ensemble des habitants et 70 % des lignes connectées au Très Haut Débit en 2020